Chaque homme a trois caractères: celui qu'il a, celui qu'il montre et celui qu'il croit avoir.

Alphonse KARR.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

"La presse, faites tout pour sauver cette oeuvre de première nécessité et pour la rendre prospère. Encouragez-la, soutenez-la au prix des plus grands sacrifices." —Benoit XV.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 7 MARS 1929 — No. 17.

L' A. C. F. A. organise les Concours de français

Les concours de français en Alberta

Le Cercle Jeanne d'Arc ne pouvant diriger, cette année, ces concours de français, l'A.C.F.A. en assume l'organisation.

La lettre du secrétaire du Cercle Jeanne d'Arc, que la "Survivance" publie, cette semaine, suffirait à indiquer pourquoi nous prenons, cette année, la direction et l'organisation des concours de français dans nos écoles.

A la dernière réunion de l'Exécutif de l'Association, l'un de nos membres a demandé où en était l'organisation des concours de français dans les écoles de l'Alberta. M. H. de Savoye souligna que les personnes qui se dévouent au Cercle Jeanne d'Arc étaient également appelées à prendre une part active dans le travail de l'Association. En conséquence, il lui semblait logique que l'Association-mère en assumât la charge.

Une résolution fut votée pour permettre à l'Association de diriger, cette année, le concours dans les écoles, vu l'impossibilité du Cercle Jeanne d'Arc à le faire.

* * *

L'Association s'est assuré des aides précieuses et elle a déjà lancé le mouvement. On constatera, par la lecture des différentes lettres que nous adressons, que nous voulons, cette année, faire grand!

Nous enverrons une lettre à tous les députés, ministres et sénateurs de langue française du pays, de même qu'à toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à notre oeuvre de survivance.

Nous demandons aux journaux de faire écho à notre voix et de renseigner les gens du Québec sur les différentes difficultés inhérentes à notre éloignement du foyer de la race.

On veut bien nous assurer, chaque année, quand nous allons dans la province d'où nous venons tous, que la province de Québec n'abandonne pas ses enfants que les nécessités de la vie éloignent. Le temps est venu de démontrer que ces sentiments signifient autre chose que des mots.

Nous, de l'Alberta, sommes tard venus dans l'organisation et nous n'avons jusqu'ici que peu réclamé de nos amis de Québec.

Aux confrères de la presse, nous disons: "Aidez-nous, faites écho à l'appel que nous lançons pour notre concours de français dans les écoles bilingues; expliquez à ceux du Québec et d'ailleurs ce que nous voulons par cette entreprise."

Au public, à ceux qui recevront nos communications, lettres explicatives, et même à ceux qui ne les recevront pas, nous disons: "Faites-nous parvenir quelques sous pour la pensée française en Alberta, quelques dollars pour assurer la survivance française, pour encourager les enfants des deux sexes à parler la langue des aïeux. Aidez-nous par de l'argent, ou des médailles ou volumes de prix.".

* * *

LA NATURE DU CONCOURS

Mais qu'est-ce que le concours, se demanderont quelques-uns de nos amis?

C'est bien simple. Pendant plusieurs années, le Cercle Jeanne d'Arc, qui a groupé toutes les bonnes volontés, soit dans le domaine littéraire, dramatique, ou éducationnel (au point de vue français) s'occupait annuellement de proposer aux élèves un concours de rédaction française sur un sujet d'histoire. L'avantage tangible de ce concours était de stimuler, chez les jeunes qui vivent ici dans une atmosphère si dangereuse pour leur langue, un réveil, un amour, un attachement envers leur parler.

Pendant plusieurs années, le Cercle Jeanne d'Arc a fait cela: provoquer l'amour de la langue, son enseignement dans les écoles, sa conservation, par plusieurs organisations. C'est encore dans ce but que l'on a préparé de si nombreuses représentations dramatiques, propres à faire aimer la langue. Disons ici, en terminant, que l'effort accompli au sein des écoles par ces concours de français a donné des résultats encourageants.

Cette année, le Cercle Jeanne d'Arc ne peut entreprendre l'organisation de ces concours. Il s'en est donc dégagé formellement.

Il convient de remercier ce groupe du dévouement déployé pendant tant d'années, de ne pas oublier ce qu'il a fait, par ses membres, pour la cause du verbe français.

C'est à l'Association qu'incombait la tâche de ne pas laisser tomber cette méritante entreprise.

Au nom des petits franco-albertains, nous tendons la main à tous.

J.-L. PETITCLERC, M.D.,
Président Général de
l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

DEMISSION DU CERCLE JEANNE D'ARC

Edmonton, le 23 février 1929.

Monsieur le président
de l'A. C. F. A.,
En ville.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le Cercle Jeanne d'Arc, dans sa réunion du 23 courant, a décidé de ne pas faire, cette année, de concours parmi les enfants de langue française de la province.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

LE CERCLE JEANNE D'ARC,
Paul JENVRIN, secrétaire.

PETITES NOUVELLES

Washington.—La Trésorerie américaine nous annonce que la semaine dernière on a distribué 14,000 feuilles pour l'impôt sur le revenu à des personnes ayant un revenu d'un million de dollars et plus. En 1928 leur nombre atteignait 11607 personnes. Cette année comme on peut s'en rendre compte ce chiffre sera dépassé et de beaucoup.

Sir James Aikins, décédé la semaine dernière pendant son terme d'office comme lieutenant-gouverneur du Manitoba, aura des funérailles d'état, avec garde d'honneur militaire, détachement du 90e régiment. Sa dépouille mortelle sera exposée en chapelle ardente, dans la Chambre d'assemblée du parlement.

Brièvetés

Nos taxes

La question des taxes scolaires est importante. On sait que ces taxes sont versées en support des écoles et qu'elles sont souvent attribuées au soutien des écoles publiques, si les propriétaires ne prennent soin de spécifier qu'ils désirent payer aux écoles séparées.

Les catholiques doivent payer leurs taxes aux écoles séparées. C'est pour eux une obligation morale, un devoir strict.

A Ottawa, Sa Grandeur Mgr Forbes vient d'exiger de ses ouailles des deux langues, sous peine de faute grave, de payer leurs taxes aux écoles séparées.

Beaucoup de grandes compagnies ne versent des taxes qu'aux écoles publiques et pourtant elles vivent de l'encouragement de tous les éléments de la population. Sur elles nous n'avons pas toujours de contrôle à exercer, ni de contrôle possible, mais les catholiques devraient comprendre l'importance de soutenir leurs écoles.

Nous, de langue française, même si nous n'avons pas à nous louer du haut d'esprit de justice des écoles séparées envers nous, devons quand même voir à ce que nos taxes soient versées au fonds des écoles qui ont pour mission de sauvegarder la foi de nos enfants.

De tous temps l'Eglise a exigé que ses fidèles soutiennent leurs écoles séparées. Dans un milieu comme le nôtre, l'importance de l'école séparée revêt encore une plus grande importance.

Un texte sérieux

Nous publions dans notre journal, cette semaine, de larges extraits d'une conférence faite, la semaine dernière, par M. Paul Emile Poirier, avocat. Nous invitons nos lecteurs à lire ce texte, bien que très sérieux. Ils y trouveront matière à réflexion utile.

Il ne faut pas que des conférences comme celle qu'a prononcée, ce soir-là, le jeune avocat Canadien-français d'Edmonton, n'aient pas d'écho. Les paroles dites, ce soir-là, doivent être répétées d'une plus haute tribune que celle de la salle des conférences. C'est la raison pour laquelle le journal la "Survivance", qui n'est jamais indifférent à aucune manifestation de vie française, désire que ses lecteurs en prennent connaissance.

Ces choses-là, ces vérités, élémentaires, peut-être, pour un avocat, mais importantes tout de même, ne nous ont jamais été dites en français.

Voilà une bonne occasion de se renseigner.

Le recrutement

Ce midi j'ai rencontré un officier du Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A. qui m'a dit que le travail de perception des contributions était commencé dans sa paroisse.

"Nous avons, dit mon interlocuteur, divisé notre cercle en plusieurs équipes de deux membres et le territoire en secteurs. Chaque équipe prend charge d'un secteur. A l'heure actuelle mon compagnon et moi avons recueilli quarante dollars. Assurément que pour arriver à cet objectif nous avons enrôlé les femmes. Je crois bien que nous avons encore une vingtaine de dollars à percevoir".

Si par hasard, les autres équipes se mettaient en tête de faire autant de travail, ce cercle apporterait à l'A.C.F.A. un appréciable appoint.

Ce qu'il faut retenir de cette brièveté, c'est que le recrutement ne se fait pas seul et qu'il faut du dévouement, de l'entrain, du travail joint à de l'initiative, pour obtenir un résultat. La perception dans les villes et les villages, tout au moins, doit se faire à domicile. On doit recourir au même procédé dans la campagne, si la chose est possible.

Si nous voulons que notre Association grandisse et se fortifie, il faut en prendre les moyens. Que l'on me pardonne de signaler l'exemple du Manitoba de nouveau, mais nous avons tant à apprendre des initiatives qu'ont tentées nos frères de cette province. Or, au Manitoba, on croit que la collecte faite à domicile est le plus sûr procédé pour obtenir les fonds indispensables à la poursuite de l'oeuvre.

Mon interlocuteur, que je citais tout à l'heure, a constaté, au cours de ses visites, que les riches n'étaient pas les plus empressés à apporter leur quote-part pour la survivance et les organismes qui l'assurent.

Comme d'habitude ce sont les petits,, les modestes, les gens dépourvus de moyens mais ayant du patriotisme plein le coeur, qui assurent la solidité de nos oeuvres et partant la survivance de la race partout.

Mais c'est regrettable tout de même que ce soit ainsi.

Cet annuaire

Nous avons reçu, de même que plusieurs de nos lecteurs qui nous ont signalé la chose, l'annuaire de la statistique ,version française.

M. Charles Michaud, du "Droit" d'Ottawa, a déjà dit qu'il était regrettable qu'un si long retard marque la parution d'un volume, utile pour nous comme pour les gens de langue anglaise.

Les Canadiens-français ont droit, par la constitution, à un service bilingue dans le fonctionnarisme fédéral. On ne peut plus appeler service bilingue adéquat aux exigences du public un service qui donne lieu à de tels abus.

Il y a, au bureau de la statistique à Ottawa, un compatriote compétent, mais il ne peut tout faire. Aux autorités de lui donner des adjoints, pour que le public de langue française n'ait plus à subir de tels délais.

Au cours du mois d'août dernier, nous avons conseillé à nos lecteurs de demander cet annuaire de la statistique, texte français. Nous le leur répétons de nouveau.

Il n'en coûte rien, pas même l'affranchissement de la lettre, et le volume vous sera envoyé gratuitement.

Adressez comme suit: "Bureau de la Statistique, Ottawa'.

Vous contribuerez par votre lettre à créer, à maintenir un courant français au sein de ces services où souvent notre langue est méconnue, négligée, mise au rancart par notre indifférence coupable.

Demandez cet annuaire et faites mention que vous désirez le texte français. Vous prouverez de plus qu'il y a, dans l'Ouest, des Canadiens-français soucieux de leur langue, tout comme s'ils étaient restés au foyer de la race.

R. L.

L'actualité sous la loupe

Numérotés et catalogués

Une dépêche exclusive à un journal de notre ville m'en apprend une bonne, je veux dire, une bonne nouvelle!

Vous ne devineriez jamais ce dont il s'agit. Je suis mieux de vous le dire tout de suite, car vous ne tomberiez pas sur l'effarant et renversant événement qui fait l'objet, cette semaine, de l'actualité sous la loupe.

Naturellement, ça se passe aux Etats-Unis, et à Seattle, pour préciser, et à l'Université de Washington pour mettre un gros point sur l'i.

Un "dating bureau" a pris naissance devant les besoins (sic) grandissants d'établir commodément les relations entre jeunes garçons et jeunes filles. Le but de ce bureau est de faciliter la mise en contact des jeunes universitaires des deux sexes. Par le procédé nouveau, un jeune homme cherchant une compagne de danse pourra en trouver une à l'aide de ce très moderne système de fiches.

C'est la réalisation du rêve du jeune homme, quoi!

En regardant simplement la carte-index, ce jeune homme pourra obtenir la description, le détail des qualités (aïe! aïe!) de la jeune fille; il saura par exemple si elle a les cheveux roux ou les yeux verts, ou gris comme les hiboux, si elle est petite, de taille forte, ou mince, ou grassette. Oui, puisque je vous le dis! Tout sera là sur la carte. de documentation.

Le jeune homme qui désire fixer rendez-vous à la jeune fille idéale n'a qu'à écrire les qualifications qu'il préfère et un coup de téléphone vient à sa rescousse.

Les noms des garçons et des jeunes filles sont ainsi catalogués et tous peuvent avoir l'avantage de se rencontrer.

Ce bureau de rencontre est sous la direction du club Newman, une institution catholique, continue la dépêche, qui organise pour vendredi prochain un bal au Seattle Tennis Club.

Les noms des organisateurs sont annoncés dans tous les journaux.

Je les épargnerai aux lecteurs de la "Survivance".

J'ai déjà fréquenté, par affaires professionnelles, deux "Newman Clubs", mais je n'ai pas vu cependant de ces abus dont la dépêche nous entretient.

Je suis peut-être vieillot dans mes idées, je remonte peut-être au déluge dans ma conception des rapports entre les deux sexes, mais je ne puis que déplorer cette tournure d'esprit en tant de milieux.

Vu la fréquentation des Universités par les deux sexes, une autre conception doit se substituer à celle que nous avions, il y a dix, quinze ou vingt ans, mais de là au patronage bon enfant d'un club soi-disant catholique pour des innovations du genre précité, non vraiment, cela me dépasse, et de beaucoup!

On catalogue un livre ainsi, mais pas des êtres humains ayant âme et volonté, pas des jeunes filles fières de leur titre, et soucieuses de maintenir les respectables distances entre elles et les jeunes gens indésirables. Un jeune homme sérieux, qui demain sera ou avocat ou médecin, ou professionnel de quelque sorte, ne s'exposera pas avec une linotte du genre que doivent être celles qui s'inscrivent au catalogue du club.

Si cela est bien, si l'esprit qui anime cette organisation mérite approbation, eh bien! je n'ai plus qu'à vous tirer me révérence, nous n'avons pas la même conception des rôles respectifs des deux sexes, de ce que doivent être leurs relations.

Que les jeunes filles et les jeunes garçons, après que leurs parents leur ont dit de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose, se conduisent comme bon leur semble, on ne peut que se tenir coi, il n'y a rien à faire; mais il n'est pas, il ne sera jamais dans le rôle de clubs soi-disant catholiques ou d'universités qui affichent la même confession, de prendre sous leur tutelle la danse, les rencontres entre personnes de sexes différents et surtout de la façon plus haut décrite.

Dira qui voudra que l'auteur de ces lignes est d'un autre siècle, je soutiens qu'il n'est pas convenable de favoriser ces rencontres et, qui pire est, de les placer ainsi sous le patronage d'institutions qui s'affichent catholiques.

Le vrai catholicisme ne se prête pas à de tels accommodements, à de telles niaiseries. Le titre de catholique est trop noble, trop sacré, pour le faire participer à des enfantillages du genre de celui que nous relatons.

Soyons de notre époque, je le veux bien, mais dans le respect des lois, de toutes les lois de convenance, de la dignité et de la saine prudence.

Il vaut peut-être mieux avancer moins vite et ne pas glisser sur la pente de ces imprudences auxquelles des catholiques à l'esprit faussé s'exposent.

N'appelons pas catholiques ce qui ne l'est que par le titre, sans l'être par le coeur, l'âme et l'esprit.

Après tout, les catholiques de langue française contribueront peut-être à sauvegarder l'intégrité des moeurs, s'ils ont la sagesse de ne rien abdiquer de leur grand et méritoire passé.

CACTUS.

LE MOTIF

Si vous recevez un numéro de ce journal sans que vous ayez payé votre abonnement, il y a à cela une bonne raison, c'est que nous voulons vous faire connaître la "Survivance", l'organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Vous savez sans doute ce qu'il en coûte pour faire vivre un journal indépendant catholique dans une province anglaise. Si vous vivez en Alberta vous avez le devoir, l'obligation morale de vous abonner à la "Survivance" et si vous demeurez en dehors de notre province, soit dans les autres provinces anglaises ou dans la province de Québec, vous rendrez un service appréciable en nous transmettant cette petite somme de $2 pour assurer l'expansion de notre oeuvre.

Si vous vivez aux Etats-Unis vous comprendrez sans que nous ayons besoin d'insister longuement, l'importance du journal français dans votre famille.

Pour toutes ces raisons si vous recevez le journal sans être abonné nous vous demandons de nous aider.

Calculez ce que vous dépensez pour les voyages, les amusements, même très légitimes et ce que vous contribuez à une oeuvre nécessaire comme celle de la presse indépendante.

Remettre à demain, c'est oublier, c'est attester apathie, laisser-aller impardonnable. Faites votre chèque immédiatement à la "Survivance" 9664 avenue Jasper, Edmonton. Pour $2 pour serez au courant de la situation française existante en notre province.

LE MONOPOLE



Le danger qui nous guette partout, c'est celui du monopole, du trust, de la fusion des gros intérêts contre les petits.

M. Victor Gaudet à Edmonton

M. Victor Gaudet, maitre général des Postes à Montréal, est passé dans notre ville la semaine dernière, en tournée d'inspection. Cette tournée l'a conduit à Toronto, London, Detroit, Chicago, Duluth, Winnipeg, Moose Jaw, Calgary, Seattle et Vancouver. Le but du voyage de M. Gaudet était d'étudier les méthodes pratiquées dans les grands centres et aussi de préparer le système par lequel désormais la malle britannique et étrangère sera centralisée à Montréal pour être expédiée.

Il est entendu qu'un nouveau bureau de poste sera construit prochainement à Montréal et on a convenu d'y appliquer les meilleures méthodes connues. Cependant on ne décidera pas de l'emplacement du nouvel édifice avant de savoir si les deux grandes compagnies de chemin de fer en viendront à construire une gare centrale. Si le Canadien National et le Pacifique Canadien doivent continuer d'avoir leurs gares respectives, il faudra placer le nouvel immeuble des postes à une égale distance des deux et se servir d'un système de tubes souterrains, a dit M. Gaudet.

Le service postal du Canada se comparera avantageusement à celui des Etats-Unis, a ajouté M. Gaudet, bien qu'il ait été émerveillé des systèmes mécaniques en usage à Chicago, dont le revenu mensuel atteint presque, à lui seul, le revenu mensuel de tous les bureaux de poste du Dominion.

M. Gaudet occupe son poste depuis six ans. Il est le premier maître de poste de Montréal à sortir des rangs du service.

Quelques Canadiens se sont réunis au Club LaVérendrye pour saluer M. Gaudet. L'instigateur de la réunion fut M. C. E. Gariépy, avocat.

Changements dans le bureau de direction du C.P.R.

A une assemblée des directeurs du Pacifique Canadien, tenue récemment, sir Charles Gordon, C.B.E., président de la Banque de Montréal, a été nommé directeur en remplacement de M. J. K. L. Ross, démissionnaire. L'hon. sénateur F. L. Béique, président de la Banque Canadienne Nationale, a été nommé membre du Comité Exécutif du Bureau de Direction. C'est la première fois qu'un Canadien-français est appelé à ces hautes fonctions dans le Conseil d'Administration de notre puissante compagnie de transport.

Un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées a été déclaré pour le semestre se terminant le 31 décembre dernier, et un autre dividende de deux et demi pour cent sur les actions ordinaires, pour le trimestre se terminant le 31 décembre, a aussi été annoncé. Ces deux dividendes seront payables le 1er avril aux actionnaires inscrits sur les livres le 1er mars.

Notre président et les Concours de français

Nos lecteurs constateront que cette semaine encore nous publions un article de notre président général.

Comme toujours, sur toutes les questions d'intérêt général, le docteur J.-L. Petitclerc intervient et donne le mot d'ordre, la directive nécessaires.

Depuis sa nomination au poste de président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, bien des choses sont survenues, et disons-le, parce que c'est vrai, pour le mieux.

Fondation d'un organe officiel pour l'Association, intervention de notre président sur la grave question des écoles, intervention répétée sur la question du radio, intervention nouvelle et fort opportune au sujet de l'organisation des Concours de français.

Où sont ceux qui disaient que nous n'avions pas de chefs?

Oui, nous en avons un en la personne du docteur J.-L. Petitclerc, notre président général.

A Picardville

Dimanche dernier le Cercle de Picardville de l'A.C.F.A. a procédé à l'élection de ses officiers.

Les officiers suivants ont été élus:

Président:
M. Henri Roberge;
Vice-président:
M. Etienne Phalampin,
Secrétaire-trésorier:
M. Alfred Lapierre.

Les conseillers du Cercle sont les délégués des districts scolaires:

MM. Jérôme Lambert,
André Poirier,
Adonias Cloutier,
Adélard Caron.

Le Cercle de Picardville dans le passé a donné à l'Association un généreux concours. Il nous fait plaisir de constater que l'on a procédé à l'élection des officiers et que l'on semble désireux de travailler avec les autres Cercles de l'A.C.F.A. Nos sincères félicitations. Ça va bien!

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Chronique féminine

Le démon muet

Comme j'écoutais, dimanche dernier, la lecture de l'Evangile, ce trait du démon muet m'est resté dans l'esprit. Je pense que ce démon-là n'a pas encore été mis au repos et qu'il continue parmi nous d'exercer ses maléfices. Que de visages fermés, que de bouches-closes dans notre entourage, au sein même de la famille. Les petits, si babillards naturellement apprennent vite à se taire et à garder leur petit quant-à-soi. Qu'est-ce à dire de la grande jeunesse, qui sait dissimuler ses opinions et ses sentiments! Et pourquoi cela?

Parce que l'art de la bonne causerie profitable, de la conversation aimable s'efface graduellement de nos habitudes. Les soucis, les inquiétudes, le travail absorbent chacun de son côté, alors qu'il ferait si bon fondre tout ceci dans un creuset commun, d'où il sortirait un apaisement bienfaisant pour tous.

Si fermés que paraissent les esprits, ils s'ouvrent quelque part, car c'est une loi humaine que d'aimer à communiquer ce que l'on pense. Et si les membres de la famille ne ressentent pas, les uns envers les autres la confiance qui en fait de vrais amis, ils cherchent les amis ailleurs et ne trouvent pas toujours ce qu'ils cherchent. C'est alors que l'on déplore les relations répréhensibles des maris, des grands ou des petits enfants. Quant aux nôtres propres, nous ne soupçonnons pas tout ce qu'elles causent de déséquilibre dans un foyer. Autrement, nous mettrions le meilleur de nous-mêmes à établir ce courant sympathie dans notre maison.

Dès que les enfants se renfrognent, nous tirerions habilement d'eux ce qui les préoccupe et nous connaîtrions ainsi les tendances de ces petits caractères qu'il ne faut pas tarder à redresser. Et quand les problèmes se posent devant les jeunes esprits, ceux-ci se tourneraient instinctivement vers la maman qui aurait su les ouvrir, pour lui demander la lumière.

Que de crises pénibles traversent les adolescents de demain, lorsqu'ils sont tout disposés à les entendre à les éclairer. Ils s'imaginent être abandonnés à eux-mêmes, ils se font des montagnes de peu de chose, ils s'habituent à regarder leurs parents comme appartenant à un autre siècle. Et, à l'âge où l'appui leur serait le plus nécessaire, les jeunes filles et jeunes gens repoussent les avis, les avancent qui leur viennent trop tard.

Le "démon muet" leur lie la langue; vous les trouvez sans mot devant vous, alors qu'ailleurs, ils savent se faire aimables.

Pour la conservation de la vie de famille, pour le bonheur de tous ceux dont nous sommes chargés, sus à cet ennemi terrible, le "démon muet".

GERMAINE.

Notes outaouaises

UN COIN DU BRESIL

L'avis du dîner-causerie portait qu'un ancien député au Parlement, un M. Thomson, porterait la parole au Château-Laurier sous les auspices du Canadian Club, et qu'il parlerait du Brésil. Je me suis dit: "Va pour le Bresil" et j'ai emmené mon ami, nouvel Outaouais, qui ne connaissait pas encore cette institution. Il s'en est trouvé fort satisfait et se propose bien de devenir membre à son tour.

Je commence à me sentir comme "un vieux de la place" à chacune de ces réunions culinaires et oratoires, car il y a plus de dix ans que j'y assiste. J'ai souvenance d'orateurs de tous pays, pendant la guerre et après: un Italien, un Slovaque, un Japonais, un Chinois, le colonel Requin, Français dont le nom pourtant si simple donnait du mal au président du Club, et puis un jour le futur lord Birkenhead qui n'était alors que l'avocat F. E. Smith, et puis encore Newton D. Baker, secrétaire américain de la marine, d'autres encore y compris lord Allenby, de la Palestine, qui ne se souvenait jamais de la date des guerres dont il parlait, et se penchait sur lord Byng, qui la lui fournissait gravement. Oui, je suis un peu propriétaire des archives du Canadian Club d'ici; on devrait m'y octroyer des parts de fondateur. En les attendant, j'ai toujours pris là, encore aujourd'hui, une bonne tasse de café en grosse compagnie, et entendu un discours fort attrayant.

Je dis en "grosse compagnie" parce qu'à la table où nous nous sommes posés, mon ami et moi, non sans inquiétude de n'en pas trouver car la foule était grande,, sont venus nous rejoindre deux non moindre personnages qu'un juge (anglais) de la cour suprême du Canada, et un juge de la Saskatchewan, très affable et distingué, et qui n'est autre que le fils du sénateur O. Turgeon, ancien député représentant les Acadiens du Nouveau-Brunswick. M. le juge Turgeon, mon voisin, fut assez longtemps ministre à Regina, et je lui rappelle que nous nous sommes rencontrés à Edmonton. Puis il me rappelle qu'il a prononcé une conférence à Paris, il y a quelques mois à peine.

—En effet, répond M. le juge, c'était dans la Maison des étudiants dont je conserve le meilleur souvenir.

Voilà, me dis-je, un incident bien canadien: parler en public à Paris, en un français châtié, et revenir au Canada rendre la justice en anglais avec la même élégance.

Et je me demande, étant un peu pessimiste, ces jours-ci, à l'endroit de l'avenir de notre langue, si l'honorable juge que j'ai sous les yeux, n'est pas un symbole du type général du Canadien que connaîtra, disons, le siècle prochain: un Anglais connaissant le français. Puis un autre siècle plus tard... mais revenons à Sao Paulo.

* * *

Nous étions en effet venus pour entendre parler du Brésil. Deux cents auditeurs environ, et un orateur de 50 ans environ, avocat et financier, portant barbe soignée, s'exprimant avec aisance et agrément. Confiné à une demi-heure de récit, il devra se contenter d'effleurer le sujet, mais à aucun moment, il ne sera banal ni ennuyeux. D'un séjour d'un mois environ au Brésil, il a rapporté les impressions les plus favorables. Tout d'abord, c'est un fort grand pays, géographiquement. Presque exactement aussi étendu que les Etats-Unis, ou que le Canada en comptant les déserts glacés de l'extrême-nord. Mais au Brésil, climat plus avantageux, qui fait qu'au lieu de six mois pour l'agriculture on en doit compter douze tout ronds, et qu'on y fait par exemple six récoltes d'alfalfa. Trente-sept millions de population, soit quatre fois comme la nôtre, et un surplus de naissances qui fait prévoir cent millions dans un nombre d'années relativement bref. Pas la moindre émigration, tout ce monde content d'y être et pouvant se décupler sans être gêné par le manque d'espace. Et prospère déjà assez pour nous faire envie: il y a deux ans, disons, lorsque notre récolte de blé nous rapporta 250 millions de dollars, le Brésil encaissa tranquillement 360 avec sa seule récolte de café, sans compter les autres produits, qui sont considérables aussi. Ses forêts sont illimitées et pour peu que la science trouve la formule pour les convertir en bonne pâte à papier, ce qu'elle n'a pas encore tout à fait trouvé, ce pays nous fera une rude concurrence. De même pour l'énergie hydro-électrique. Le fond du Brésil est constitué par un immense plateau boisé et arrosé de pluies abondantes, et ce plateau vient se jeter abruptement dans la vallée du littoral de l'Atlantique, où se trouvent les villes et campagnes habitées. Il s'y jette à une hauteur de 2500 pieds environ, ce qui donne des têtes d'eau magnifiques et puissantes.

L'agriculture et l'industrie étant ainsi favorisées, on peut se demander si les moyens de transport ne font pas défaut. M. Thomson répond à cela en trois points: il n'y a pas encore beaucoup d'automobiles, donc les routes sont en général peu modernes; mais il y a 2500 milles de chemin de fer, et, remarquons bien, 40,000 milles de navigation intérieure, sans parler, je crois, de la côte atlantique. C'est à dire qu'il n'y a pas beaucoup de chemins de fer, parce qu'on n'en a pas besoin, les rivières suffisant largement au transport humain et industriel. Plus tard, lorsque la population débordera vers l'intérieur, il n'y aura qu'à y continuer les voies ferrées qui s'y dirigent déjà sans être encore obligées d'y pénétrer tout à fait. N'oublions pas que l'automobile est en progression, et que le président Luiz pousse activement la construction de routes appropriées, dont l'une de 200 milles qui rejoint, si je ne me trompe, Rio de Janiero.

La population est paisible et satisfaite, et la main-d'oeuvre économique, ce qui aide au développement de l'industrie. Les races sont assez mêlées, mais reposent sur une prépondérance décisive de l'élément portugais, dont la langue prédomine aussi dans le pays. Il y a cinquante mille Italiens dans la capitale, laborieux, disciplinés, prospères. De même pour les colonies allemande, espagnole, japonaise, et des quelques inévitables milliers d'Anglais et d'Américains, qui détiennent les plus hautes situations comme dans le reste de l'univers. Ce n'est cependant pas M. Thomson qui dit cela tout à fait, mais un voyageur français relatant ses voyages et dont j'ai lu le livre dernièrement. Je serais tenté de philosopher là-dessus, mais contentons-nous de rappeler que la finance n'est que de la puissance concentrée, et qu'elle a tendance naturelle à se cristalliser en influence, et par conséquent, en richesse. Le Français dont je parle a l'air de dire qu'il en est ainsi dans le monde entier: des colonies fourmillantes de toute race, surmontées par le "cottage" de l'Anglo-Saxon sur le coteau voisin, parce qu'il a le sens de l'ordre et l'instinct aristocratique, le besoin de diriger et dominer que lui donnent à la fois sa morgue héréditaire, et ses universités fermées aux classes populaires. "Les derniers aristocrates", servis par leur sens politique remarquable, bien qu'un peu court au regard de la psychologie plus pénétrante, plus affinée du Français. En d'autres termes, l'Anglais voit toujours le moyen immédiat de sortir d'embarras, mais il aura toujours besoin du Français, du moins en politique mondiale, pour lui faire voir plus loin que l'obstacle immédiat. Deux compagnons qui auront éternellement besoin l'un de l'autre pour garder la tête de la procession humaine. Quant au Canadien-type, produit et résumé des deux précédents, disons modestement qu'il sert de guide sûr et alerte, à dix pas en avant de la procession...

Voilà qui nous a un peu éloignés des noix et du café brésiliens. Mais on pense toujours à tant de choses, tout en écoutant quelqu'un penser tout haut devant nous! En voilà du reste assez pour un samedi, et peut-être aurons-nous l'occasion de crayonner ainsi, de temps en temps, quelques-uns des reflets changeants de la vie canadienne, même lorsqu'elle prend la forme de comparaisons diverses avec celle de nos frères étrangers, dont nous séparent nos distances qui diminuent un peu plus chaque jour que Dieu amène en cet âge étonnant.

Ernest BILODEAU.

Mr Ernest Bilodeau A. L. assistant-bibliothécaire Ottawa

Pour les jeunes

UN PETIT TOUR

Denis: Combien as-tu de frères?

Edgar—Devine.

Denis—Alors combien as-tu de soeurs qui sont mortes.

Edgar—Devine, mon gros.

Denis—Combien de vivantes.
Edgar—Cherche, devine.

Denis—Puisque tu ne veux pas parler, je vais deviner. Prends ce crayon et fais-moi ce petit calcul.

Ecris d'abord le chiffre de tes vivants:
Multiplie par 2 et ajoute 3;
Multiplie le total par 5;

Ajoute le nombre de tes soeurs vivantes;

Multiplie ta réponse par 10 et ajoute le nombre de tes frères et soeurs décédés;

Soustrais 150 de ta réponse;
—Est-ce fait?

Edgar—Ça y est.

Denis—Eh bien regarde, comme il faut ton résultat. Le chiffre de droite représente les morts, celui du milieu tes soeurs vivantes, celui de gauche tes frères vivantes.

Edgar—Tu devines juste.

Denis—Oui avec mon petit tour qui en a pris bien d'autres.

Le coin des livres

Ce que vous pouvez lire

"Un pèlerinage à l'école de rang"

C'est le titre d'un nouvel ouvrage présenté avec un souci artistique peu commun, dans la collection des Documents sociaux de l'Action canadienne-française. Il a pour auteur M. l'abbé Auguste La Palome.

Comme tous les patriotes, l'auteur croit fermement à l'importance de l'école rurale. Il y a fait un pèlerinage et voici qu'il nous livre des impressions. Son volume se partage en trois parties: a.—Notre bilan; b—un inventaire; c—les intentions et les réalisations.

"Assurément, dit l'avant-propos, on ne devrait parler d'instruction et d'éducation qu'en donnant de l'une et de l'autre un témoignage aussi parfait que possible et qui serve d'exemplaire. Cette pensée ne nous rend que plus confus et nous oblige à nous excuser de paraître quand même. Nous y avons été décidé par l'approbation de plusieurs éducateurs dont la compétence bienveillante nous inspire la plus grande confiance.

"Nous nous sommes soigneusement tenu éloigné de la cathèdre et du trépied, et nous ne croyons pas que cette plaquette soit animée d'aucune frénésie. Elle est et veut rester une humble contribution au problème de l'enseignement à l'école rurale.

"Nous ne pensons pas que nos appréciations soient à l'abri de toute discussion et nous ne demandons pas qu'elles soient agréées par tous les intéressés. Nous serons content si elles jettent quelque lumière sur la question, plus encore si elles mènent à quelques décisions utiles."

Cette note liminaire du volume est trop humble, si on la compare à la riche et belle substance de ses 230 pages.

Ecrit dans une belle langue, émaillé de citations opportunes, serti de considérations pertinentes, le livre plaira à tous les esprits.

"Un pèlerinage à l'école de rang", par M. l'abbé Auguste LaPalme, 1 vol. in-12, 230 pp. $1.00. En vente à la Librairie d'Action canadienne-française, limitée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal; ou à la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton.

Dans mon village

LUCETTE

Lucette est une petite mondaine de mon village. Légère comme un papillon, elle papillonne tout le jour.

Parle-t-elle? Elle vous entretient de ruban, de denteile et de toute sorte de colifichets.

Marche-t-elle? Elle trottine légèrement, effleurant à peine le sable de la route.

Vous regarde-t-elle? Elle remarque que vous avez sur l'épaule quelque poussière, que votre habit a de faux plis, et le reste.

Elle n'est pas mauvaise enfant, Lucette; non, Lucette est simplement légère et vit une vie inutile. Et comme dans mon village, il y a plus de monde actif que d'inactif, Lucette se fait remarquer et passe pour une marionnette.

Vie nulle, vie triste, vie ennuyée et ennuyante, voilà la vie de trop de Lucette de villes et villages. Un peu de réflexion, un brin de pénitence quadragésimale, une bonne dose de prières, voilà qui guérira l'inutilité des Lucette, de la Lucette de mon village.

BRINDILLE.

Le concours de poésie de 1929

Une médaille et trois lyres à gagner. — Trois mentions d'honneur et quatre diplômes de lauréat.

Le quatrième concours annuel de poésie française, organisé par la Société des Poètes, se terminera le 31 mars prochain. Ce concours est ouvert à ceux et à celles qui s'adonnent à la versification française et qui n'ont pas été couronnés dans des concours antérieurs en France, en Belgique ou au Canada. Les membres de la Société des Poètes ne prendront point part à ce concours, qui comprend deux sections:

1.—On peut soumettre un volume imprimé ou un manuscrit de volume d'environ cent pages. Le meilleur livre ou le meilleur manuscrit recevra la médaille de l'honorable surintendant de l'Instruction publique et le diplôme de Lauréat de la Société des Poètes. Les livres et manuscrits seront signés du nom authentique de leurs auteurs.

2.—Ou bien on peut soumettre un poème d'au moins quatorze vers et de pas plus de cent vers, lisiblement écrit sur un seul côté de chaque feuille, sans faute d'orthographe ni de syntaxe. Il sera décerné aux six meilleurs envois une lyre d'or, une lyre d'argent et une lyre de bronze, ainsi que trois mentions d'honneur. Les gagnants des trois lyres recevront aussi leurs diplômes de la Société. Les pièces de quatorze à cent vers seront signées d'un pseudonyme et les signatures authentiques de leurs auteurs seront mises sous enveloppe cachetée, avec adresses précises, et l'enveloppe devra porter à l'extérieur le pseudonyme seulement.

Les livres et manuscrits peuvent être adressés au président de la Société des Poètes, M. Alphonse Desilets, 35 avenue Cartier, à Québec. Les poèmes détachés, de quatorze à cent vers, seront envoyés au secrétaire général de la Société des Poètes, M. Jean-Paul Lessard, avocat, 129 avenue des Erables à Québec. Seuls les manuscrits de volumes seront retournés. Les livres et les pièces détachées sont conservés dans les archives de la Société.

Nous publierons prochainement les noms de généreux donateurs des médailles et lyres, et ceux des membres du jury de ce concours.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes." (Garneau)

5 (Suite)

—Mais, voir Montcalm entre ces planches mal rabotées, mal clouées... Ses yeux noirs, qui lançaient l'éclair, fermés pour jamais. Que c'était triste, dit Jean, qui semblait y être encore.

—Oui, c'était triste... Comme on sentait que la Nouvelle-France était morte.

—Dans ma fièvre, ce souvenir me revenait. Je voyais descendre le cercueil dans la fosse... puis, je l'avais sur moi!... Ses clous me transperçaient... C'était affreux! Mais, récemment, j'ai fait un rêve que j'aurais voulu faire durer... un si beau rêve!

Un léger sourire éclairait son visage.

—Quel rêve avez-vous fait? interrogea Le Gardeur.

—J'étais encore dans l'église des Ursulines. J'assistais au "Libera" de Monsieur de Montcalm. La pluie filtrait à travers le toit, coulait sur le drapeau. J'entendais les prières, les sanglots... Quand on prit le cercueil pour le mettre en terre, je saisis le drapeau... je voulus le rouler, mais le drapeau m'échappa des mains... s'éleva très haut... s'étendit au loin... couvrit la terre canadienne. La pluie avait cessé, le soleil brillait.

—Voilà un rêve qu'il ne faudra pas oublier de raconter à maman et à Guillemette.

—Mademoiselle de Muy croit aussi que le Canada ne peut pas devenir anglais?

—Je ne sais trop... Mais, je crois qu'elle plait fort à l'un des officiers installés chez nous.

—Comment le savez-vous, Le Gardeur?

—Comment? cela se voit, allez. Et si Monsieur Laycraft ne cherchait pas à être agréable à notre cousine, j'aurais fait toutes mes semailles à la bêche et à la pioche... moi si neuf à cette besogne.

—Et dire que je n'aurais pu vous aider, fit Jean, tout triste.

—Heureusement, dit Le Gardeur, avec un franc sourire, un matin cette bonne petite Guillemette m'avait suivi au champ. Le râteau à la main, elle travaillait la terre de son mieux, quand un Anglais, d'apparence distinguée, passa... Ma foi, Guillemette était agréable à voir; il s'arrêta un instant à la considérer. Puis, il vint à nous, d'un air gracieux, et me demanda, désignant Guillemette du regard:

—Madame de Tilly?

—Non, Monsieur, répondis-je, Mademoiselle de Muy, ma petite cousine, qui veut absolument m'aider.

—Le lieutenant Laycraft, dit-il, se présentant.

Il parle le français. Nous échangeâmes quelques mots, et Monsieur Laycraft voulut bien nous dire qu'il était confus d'occuper notre cuisine. Le même soir, il m'envoya un cheval. Je pus labourer... Plusieurs fois, il a déposé des fleurs de notre jardin à notre porte. Il me fournit de poudre et de plomb. Mais, le savez-vous, mon frère?...

A Saint-Antoine, tous les hommes ont prêté le serment de neutralité.

—En attendant le serment d'allégeance?

—Hélas! c'est sûr. Ah! Jean, savoir les Anglais maîtres dans notre église... entendre sonner la diane au lieu de l'Angélus, que c'est amer!

—A Québec, aussi, on se réveille au son des tambours et du clairon. Toute lumière doit être éteinte à dix heures du soir. Personne ne peut sortir dans la rue sans un fanal, et jamais après dix heures.

—On dit que tous les Canadiens un peu considérables vont s'en aller en France... Mais, le soleil va se coucher, il faut que je parte, s'écria Le Gardeur, remarquant que les fenêtres de l'hôpital commençaient à s'embraser.

Il se leva, Jean aussi. Le Gardeur mit les mains sur ses épaules et lui dit avec émotion contenue:

—Je suis content de vous avoir vu, mon frère. Jamais, je n'aurais cru vous trouver si bien. Vous n'avez pas l'air abattu... Vous ne me semblez pas malheureux.

—La vie est si belle, murmura Jean, qui songeait à Thérèse, ému devant lui.

—Maman va être si heureuse de ce que je vais lui dire de vous. Depuis qu'elle sait que vous avez été longtemps sur le bord de la tombe, elle n'arrive pas à se rassurer. Elle craint toujours que vous ne vous remettiez pas.

—Dites-lui que, lorsque j'aurai le bonheur de l'embrasser, je lui prouverai que j'ai de la vie... de la force.

Il prit quelques roses à un rosier voisin, et, les tendant à son frère:

—Pour elle, dit-il.

—Et Guillemette?... fit Le Gardeur, avec une lueur amusée dans les yeux. En passant, je crois avoir vu là-bas un carré de violettes.

Il y en avait, et de très belles; Jean le savait bien. Mais le souvenir de Mademoiselle d'Autrée se mêlait pour lui avec le parfum des violettes. Au lieu de cueillir les douces fleurs, il s'en alla au bout du jardin chercher des oeillets, et les remit à son frère.

—Que lui dirai-je? demanda Le Gardeur.

—Dites à Mademoiselle de Muy que je la remercie de n'avoir pas voulu croire que je mourrais... Dites-lui, que, malgré tout, je trouve doux de vivre.

Il souriait, il avait une flamme dans les yeux.

Le Gardeur partit, le coeur allégé:

—Il n'est pas triste, songeait-il étonné, en marchant à grands pas. Quand on a langui au bord de la fosse, il y a bien du charme dans le seul fait d'exister.

Ce soir-là, quand l'infirmier l'eut quitté, Jean de Tilly se leva. Il ne sentait pas sa fatigue.

Jamais, il n'avait eu moins envie de dormir. Une ardente saveur de vie le grisait presque. Quelque chose d'indéfini, d'enchanté, l'enlevait à sa faiblesse, aux lourdes réalités.

Il ouvrit sa fenêtre. Il voulait voir la beauté du ciel, qu'en ce moment, peut-être Mademoiselle d'Autrée regardait aussi. A quoi songeait-elle?

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec. Prix: 0.75

M. PAUL-EMILE POIRIER FAIT UNE INTERESSANTE CAUSERIE AU CLUB LA VERENDRYE

Nous publions ci-dessous des extraits substantiels de la conférence faite la semaine dernière par M. Paul-Emile Poirier, avocat, sous les auspices des Dames de Saint-Joachim.

Madame la présidente,
Mes Rév. Pères,
Mesdames, messieurs,

Imaginez l'audace qu'il faut avoir pour me présenter devant vous avec un sujet comme celui-ci: "La femme au point de vue légal."

Un homme âgé, un homme d'expérience, puisqu'ici il faut être mûr pour avoir des idées, et que c'est péché d'être jeune, un **homme**, avocat accepté, aurait pu aborder un sujet de ce genre. Mais moi un jeune avocat, non pas sans causes, Dieu Merci, mais sans connaissance de cause, j'hésite à vous parler sur ce sujet.

Car il est bien entendu qu'en parlant de la femme à n'importe quel point de vue l'homme s'expose toujours à oublier le point de vue et ne parler que de la femme. Et en général son point de vue n'est pas celui de la femme, d'où la difficulté. Ce soir je vais m'efforcer de considérer la femme comme elle se considère elle-même, ou plutôt telle qu'elle est au point de vue légal, ou plutôt la femme sous quelques aspects légaux. Ayez pitié du jeune homme donc qui se hasarde à considérer la femme même sous ce nouvel aspect. Je m'efforcerai de me tenir dans les limites de la loi, car je sais que si je m'en écarte je me ferai chauffer les oreilles.

Vous savez que dans le siècle où nous vivons personne n'a le droit d'exprimer une opinion qui n'est en conformité avec l'opinion de l'aristocratie intellectuelle. Je devrai pour ne pas heurter mes aînés, me placer au même point de vue qu'eux dans la considération de mon sujet et pour ne pas leur donner des distractions légales dangereuses, je ne considérerai pas la jeune fille, mais bien l'épouse et quelques droits et obligations que lui donne et impose notre système de loi ancomment elle les a acquis, mais plus l'histoire de ces droits, glaise. Je ne vous ferai pas non pour faire plaisir aux dames je ferai taire mes opinions et je dirai que je considère ces droits comme bien acquis et comme une bonne chose. Je laisserai à chacun de dire si la femme de nos jours en acquérant ces droits s'est rendue meilleure, si elle a amélioré son sort, ou celui des hommes.

De nos jours

La jeune fille avant de se marier a sans doute des droits, mais ce sont des droits généraux qu'elle partage, sauf quelques-uns, avec le sexe masculin, mais en se mariant, en choisissant un mari, elle se donne des droits bien spécifiques. Celui par exemple d'avoir ce cher mari bien à elle, à l'exclusion de toutes les autres. Un droit "in rem".

Le jeune homme que les jeunes filles se disputent se voit métamorphosé lui aussi et perd tous ses charmes, il devient tout simplement un homme marié, quelque chose de bien ordinaire. On nous dit qu'avec les années il devient grognon et à peine civilisé.

La raison, mesdames, c'est qu'il ne peut plus commander, se faire valoir. Sa femme a acquis dans notre société son indépendance. C'est elle souvent qui porte la culotte, et ceci devient de plus en plus évident avec la mode.

D'ailleurs la femme de nos jours acquiert un bon nombre de ses droits, en les prenant tout simplement et je suis sous l'impression que beaucoup des statuts que l'on dit passés dans l'intérêt des femmes sont en réalité dans l'intérêt des hommes et dans le but de mettre une limite à ce que la femme veut s'arroger. Car il n'y a pas à en douter, ses bataillons sont compacts et l'objet de sa conquête, c'est tout ce qui peut se conquérir, souvent tout ce qui est bon ou mauvais. Nous voulons ceci, donc nous avons le droit de l'avoir.

Dernièrement, en France, elle exigeait de se faire guillotiner comme les hommes, car elles croient que ce privilège ne devrait pas être exclusif aux hommes. Je ne veux pas que l'on accorde ce privilège aux dames, en dépit de ce qu'en pensent quelques hommes mariés, de crainte d'abus, disent-ils.

Mais revenons à nos moutons, et considérons l'épouse au moment où elle se marie.

La cérémonie du mariage, ou plutôt la célébration du mariage doit se faire suivant la loi prescrite par les provinces, et le contrat ou la partie substantive du mariage par la loi fédérale.

Cette distinction entre la substance laissée au fédéral et la forme laissée à la province est établie dans l'Acte de l'Amérique du Nord—B.N.A. Act.

Cette distinction a donné naissance à des centaines de causes, car il arrive souvent que les provinces sous le prétexte de légiférer sur la question célébration a en réalité légiféré sur la question du contrat et non de sa formalité, en prescrivant par exemple qu'il fallait avoir atteint l'âge de 21 ans avant de pouvoir obtenir la célébration d'un mariage. Cette question d'âge affectait sans doute la question de la capacité des parties contractantes, et la capacité est toujours un élément essentiel dans un contrat et en affecte l'essence et la validité.

La province donc semblait usurper les privilèges du parlement fédéral, d'où le conflit.

La célébration du mariage en Alberta dépend de l'acte dit: "The Marriage Act, 1925". Qu'il me suffise de résumer cet acte en disant simplement qu'il permet la célébration du mariage suivant les rites des sectes religieuses. Il a fait de ces rites le mariage civil. Il a en résumé simplement donné un caractère civil à notre mariage catholique par exemple.

En plus il crée un mariage civil.

Une fois le mariage validement "contracté" et validement "célébré" l'épouse acquiert des droits légaux et se soumet à des obligations légales. Ces obligations sont assez connues du public et il n'est pas utile pour moi de les discuter ici. Je me permettrai cependant de vous dire les remèdes légaux que donne la loi pour les infractions de ces obligations, et je vous ferai voir quelques droits spéciaux qui sont propres aux femmes en général en ce qui concerne la propriété.

Je ne vous dirai qu'un mot sur les actes: "Alberta Women's Bureau" et le "Women's Institute".

Le but c'est l'amélioration du sort de la femme et de la communauté.

L'"Alberta Women's Bureau" a été passé à la législature le 21 mars 1928.

Le ministre contrôle les activités du bureau qui est sensé coordonner les activités des organisations, de femmes dans la province dans le but d'améliorer la condition sociale et l'éducation dans la communauté.

Préparer des statistiques relatives aux positions remplies par des femmes, préparer des renseignements sur la cuisine, etc.

Une chose qui me frappe. Devinez sous quel ministre le bureau des femmes se trouve: le ministre de l'agriculture. Pourquoi, je vous le demande. Notre gouvernement a une curieuse façon de considérer la femme.

Il est une autre loi qui intéresse la femme, c'est: "The Mothers' Allowance Act".

Cet acte dit ceci: toute femme étant veuve, ou étant la femme d'un homme envoyé à l'asile et qui a sous ses soins un ou des garçons en dessous de l'âge de 15 ans, ou une ou des filles en-dessous de l'âge de 16 ans et ne peut les supporter convenablement peut faire demande à un inspecteur nommé dans les villes et obtenir de l'assistance. L'inspecteur fait un rapport au surintendant nommé d'après l'acte "Children's Protection Act". Ce dernier recommande le paiement d'un versement quelconque au procureur général.

Vous voyez que nos lois sont très justes et protègent la femme. Il ne faudrait pas croire que l'acquisition de ces droits sont le résultat simplement du mouvement féministe. Ne pouvons-nous pas dire que c'est simplement parce que les circonstances de la vie ont changé et peut-être que la femme est plus aimable de nos jours que dans l'ancien temps, ce qui lui aurait acquis la sympathie de l'homme qui fait la loi. On a accusé l'homme d'être responsable du fait que la femme n'était pas savante".

L'orateur ici lit une malicieuse page de La Bruyère.

"Il faut en conclure, n'est-ce pas que de nos jours la femme a corrigé tous ses défauts et est devenue plus sage, et par conséquent a réussi à obtenir la sympathie des législateurs.

Je crois que sous peu elle finira par être considérée comme une personne qualifiée pour occuper la position de sénateur.

Mais pour nous, Canadiens-français, pour vous, mesdames, ceci ne voudra rien dire, car il me semble, après tout, que vous n'enviez pas ce sort. Il me semble que le plus beau rôle, le plus beau féminisme dont vous puissiez faire preuve c'est de demeurer de "bonnes mamans Canadiennes-françaises".

Il ne sera plus nécessaire pour vous de faire appel à l'état pour la protection, vous aurez de vos maris toute la protection nécessaire."

On acclame le Pape libéré

On l'appelle Pie XI le consolalateur

"Pie XI, le Consolateur", tel est le nom que la foule de 100,000 personnes réunie au pied du balcon de Saint-Pierre, a donné à Sa Sainteté après avoir reçu la première bénédiction publique de sa main depuis les sept années qu'il occupe le siège de Pierre.

Lorsque le Pape, accompagné de cardinaux et d'autres prélats, apparut sur le balcon de Saint-Pierre, la foule lança le cri: "Vive le Pape". Alors quelques-uns, sous le coup de la pensée du traité de paix qui venait d'être signé entre le pape et le gouvernement d'Italie, commencèrent à crier: "Viva il Papa Consolatore", ou "Vive le Pape Consolateur!"

Le nouveau nom se répandit immédiatement par les rues et quelques heures plus tard, le Pape était presque universellement connu dans Rome sous le nom de Pie XI le Consolateur.

La résidence royale eut aussi sa part de démonstrations populaires, en l'honneur de la signature du traité entre le Vatican et le Quirinal. La place du Quirinal s'est remplie d'une grande foule qui fit preuve de grande loyauté et ne voulut pas se disperser avant que le roi Victor-Emmanuel eut apparu avec la reine Hélène sur le balcon. Le monarque salua par deux fois.

LES TRIBUNAUX DE DIVORCE EN ONTARIO

Bill présenté aux Communes fédérales par M. Woodsworth.— M. Bourassa

Le député socialiste de Winnipeg, M. Woodsworth, veut instituer des cours de divorce en Ontario, comme il en existe dans les autres provinces du Dominion, sauf aussi la province de Québec. M. Woodsworth appuie sa proposition sur le fait que les Communes adoptent rapidement et sans étude les cas de divorces vus par le sénat. Il trouve scandaleuse cette façon de procéder et il voudrait y remédier en établissant des tribunaux civils de divorce dans la province d'Ontario.

M. Bourassa, député indépendant de Labelle, s'oppose à cette mesure. Il déclare que s'il combat le principe et la pratique du divorce, ce n'est pas seulement à cause de ses convictions religieuses mais à cause des leçons de l'expérience, surtout depuis 40 ans. L'histoire a démontré que le divorce est le ver rongeur de toutes les sociétés en décadence.

Le divorce a été inséré dans notre constitution de 1867. Pourquoi? Fait d'autant plus étonnant que toutes les lois d'ordre racial, social, éducationnel, ont été abandonnées aux provinces, exceptés celles concernant le mariage. Il serait grand temps que les deux Chambres fédérales rendissent aux provinces tout ce qui a trait au mariage.

M. Woodsworth: N'est-ce pas en partie l'objet du présent bill?

M. Bourassa: Mais on devrait laisser à l'Ontario le soin de se donner une cour de divorce et non la lui imposer et si la constitution ne lui accorde pas présentement cette faculté, amender la constitution en conséquence. La présente mesure ne fait rien pour améliorer le principe du divorce.

De 1867 à 1916, le parlement a sanctionné, en 50 ans, 310 divorces; de 1916 à 1921, il en a approuvé 294. Dans les cinq années suivantes 608; en l'année civile 1926-27, il en a approuvé 196 et l'an dernier 238. Ainsi les députés qui, pour des raisons de religion ou de convictions sociales, sont opposés au divorce, ont décrété, en deux ans, que 434 personnes mariées devant Dieu, conformément aux lois du pays, ne le seraient plus devant les hommes.

"Je ne puis dire, ajoute M. Bourassa, si l'Ontario a demandé ou non ces tribunaux que l'on veut lui donner. L'an dernier, un député conservateur de l'Ontario avait demandé qu'une fois la loi fédérale adoptée, les tribunaux en divorce ne soient institués, dans l'Ontario, que quand le gouvernement de cette province les aurait demandés. Si le fédéral veut au contraire en imposer à l'Ontario, avec ces tribunaux, qu'il prenne garde de ne pas planter un autre clou dans le cercueil de notre constitution. On devrait se rappeler mieux la leçon des clauses scolaires. Pour ma part, conclut-il, j'approuverai volontaiers le bill de divorce, mais je veux en même temps que l'Ontario prenne seule la responsabilité de ses décisions futures en cette affaire."

Rien ne peut remplacer la religion; le plus grand mal de notre époque est de n'en point avoir.
Pierre L'ERMITE.

Ce qui se passe en Alberta

Tenez, par instants, je me sens tant d'orgueil d'être catholique que j'ai peur d'être obligé de m'en confesser.
Paul LAMARCHE.

Coin des
BONNES AMIES

Une trentaine de membres assistaient à la séance lundi dernier au Club LaVérendrye. Divers projets furent discutés, entr'autres une soirée sociale pour le mardi de Pâques, une soirée musicale en mai, et peut-être un tag day, etc.

* * *

La soirée du mardi de Pâques, "Danse des Pâquerettes", aura lieu à l'Académie Sullivan. A en juger par les préparatifs, elle promet d'être un succès.

Les Bonnes Amies qui n'ont pas encore de billets à vendre pour cette soirée peuvent s'en procurer chez la présidente, Mlle E. Lévesque (téléphone: 5695). Chaque membre devrait se faire un devoir d'en placer quelques-uns et ainsi encourager le comité dans son travail.

Les Jeunes Canadiens

Ce qui se passe chez les Jeunes Canadiens:

Notre président, R. Lafleur, tout pensif, se rendait à son bureau.

Roland Patenaude contemplait, l'autre jour, une liste des Bonnes Amies. Il se demandait combien de billets de chemin de fer il vendrait . . . pour voyages dans . . . la lune de miel.

Tony "d'App." d'Appolonia pense déjà aux vacances . . . . Il cherchait l'Italie sur une carte du monde.

Maurice Voyer vient de faire la chasse au printemps. Il s'est imaginé mettre un manteau d'été l'autre jour . . . le lendemain, il faisait froid.

Saint-Joachim

Il y avait nombreuse assistance à l'assemblée régulière des Dames de Saint-Joachim, vendredi soir, le 1er mars.

Vu l'absence de notre secrétaire, Mme la présidente nous a lu une lettre reçue du Cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A., nous invitant d'envoyer deux délégués pour prendre part à leur réunion. Invitation que nous avons acceptée à l'unanimité. Sous peu deux de nos membres seront choisies pour nous représenter auprès d'eux.

Sur l'invitation du R. P. Langlois, plusieurs Dames de St-Joachim ont fait inscrire leur nom comme adoratrices pour certaines heures le dimanche que le Saint Sacrement sera exposé dans notre église.

Ont été nommées pour visiter les hôpitaux pendant le mois de mars: Mmes G. Pepin et A. Baril pour l'hôpital Général, et Mmes J. Daigneault et A. Hervieux pour l'hôpital de la Miséricorde.

Collège des Jésuites

Dans la dernière semaine de février, le R. P. Recteur est allé prêcher une retraite au Lacombe Home de Midnapore.

Mardi et jeudi de la semaine dernière, nos acteurs ont été jouer deux petites séances, tour à tour à l'hôpital de la Miséricorde et à l'hôpital Général.

Mercredi soir, M. Normandeau vint donner une conférence avec projections sur le Cartel du blé.

Il manifesta d'abord son plaisir de constater que les élèves du collège des Jésuites s'intéressent à l'agriculture et veulent préparer dans leurs rangs de futurs chefs agricoles.

Puis il nous fit voir le portrait des présidents des Cartels des provinces de l'Ouest, des principaux directeurs, des représentants à l'étranger. Nous voyons ensuite des scènes agricoles: battage, transport, déchargement du blé, inspection et classification. Nous admirons les magnifiques entrepôts que le Cartel possède à Vancouver, Prince Rupert, Port Arthur, Fort-Williams.

Le conférencier nous fait voir un tableau comparatif des principaux pays producteurs et exportateurs de blé. Pour l'exportation, le Canada est au premier rang; d'où l'avantage de vendre le blé au meilleur prix possible. Pour cela, les cultivateurs doivent s'unir et se protéger en entrant dans le Cartel du blé. Donc, tous pour le Cartel! "Pull for the Pool".

La conférence excita un grand intérêt, même réveilla la rivalité entre Albertains et Saskatchewains, selon que les scènes représentées étaient de l'une ou de l'autre province. Mais la victoire finale resta aux Albertains, quand on apprit que Son Altesse Royale le Prince de Galles est fermier de l'Alberta.

Grande partie de cartes

Le lundi de Pâques, 1er Avril

Retenez la date, ce n'est pas un poisson d'Avril.

Immaculée Conception

Dimanche prochain dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception aura lieu une fête de famille sous les auspices des Artisans.

Il y aura exécution d'un programme musical intéressant et l'invitation s'étend à tous: jeunes et vieux, garçons et filles.

Venez tous.

Saint-Edmond

Nous avons cru, ces jours derniers, que le printemps avait déjà fait son apparition. Le soleil dardait ses chauds rayons la neige disparaissait graduellement, découvrant les trottoirs que faisaient bruire les pas alertes des passants. Nous commencions à nous réjouir quand l'hiver est revenu nous fouetter le visage de son souffle glacé.

L'Association Canadienne-Française a fait, il y a quelque temps l'élection de ses officiers pour l'année courante. Il fait peine de constater que la "Survivance" qui est l'organe officiel de notre Association n'a pas publié, comme elle le fait pour les autres cercles, les noms des élus. Sans vouloir accuser qui que ce soit, nous voulons croire que le secrétaire général n'a pas été informé, et par conséquent, il n'y a pas eu publication des noms des officiers. Nous espérons qu'ils seront publiés bientôt.

D'ordinaire la date des élections dans les cercles apporte un regain de vie, une vie plus intense. Qu'il en soit ainsi dans notre cercle. Il serait bon de profiter de l'enthousiasme qui suit les élections pour faire un recrutement hâtif de membres, sans oublier les dames qui dans notre Association sont sur un pied d'égalité aux hommes. C'est un genre de féminisme que nous conseillons.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grade VII: Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux, René Currial.

Grades VI et V: Guilbert St-Jean, Alma Girard, Eva Girard, C.-Edouard St-Jean, M.-Claire Barbeau, Roméo Goulet.

Grade IV: Emilie Girard, Lionel Girard, Claire St-Jean.

Grade III: Albertine, Hector Goulet, Jean-Louis Barbeau.

Saint-François d'Assise

On se demande, en certains milieux, si la paroisse Saint-François d'Assise existe encore? Grâce à Dieu, elle est toujours vivante et s'intéresse aux "vivants". Ici, comme ailleurs, les premiers numéros de la "Survivance" ont été accueillis avec joie. L'importance, la nécessité même du nouvel hebdomadaire et sa signification ne nous ont pas échappé, et, nous sommes heureux de le constater, déjà la "Survivance" a commencé à réaliser ses nobles desseins. Ceci dit, en guise de préface à cette chronique qui se continuera maintenant sans interruption.

nuelle pour les paroissiens de langue française. Afin de mieux accommoder tous les intéressés, les exercices auront lieu le soir, à 7 h. 45. Les RR. PP. Professeurs du Collège Saint-Antoine prêcheront ces exercices préparatoires à la communion pascale. La retraite, qui se clôturera dimanche, le 24, s'adresse, il va sans dire, à tous ceux qui voudront en bénéficier et qui désirent raviver en eux leur idéal de chrétiens.

Même à Edmonton, le passé est garant, saint Antoine de Padoue est le saint de tout le monde. Cette année encore, les exercices connus sous le nom de "Mardis de saint Antoine" se tiendront en l'église des Franciscains. L'ouverture solennelle de ces "mardis", fixée au 19 mars, amènera nombreux, nous l'espérons, les amis du grand thaumaturge de Padoue.

Dans une prochaine chronique, nous donnerons à ce sujet des indications plus détaillées.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII: Alice Lafleur, M.-Louis Brugeyroux, Marguerite Lavoie, Alphonse Lavoie, Léona Gariépy, Lucien Tougas.

Grades VI et V: Francis Kimmerly, Alice Gariépy, Angeline Gariépy.

Grade IV: Alfred Potvin, Joseph Potvin, Richard Tougas.

Grade III: Réal Lavoie.

Grades II et I: Gérard Tougas, Damase Lavoie, Victor Blanchette, Victor Martel, Victor Lavoie.

Suivent, par ordre de mérite, les noms des élèves qui ont conservé les deux-tiers des points en catéchisme français.

Alice Lafleur, Marguerite Lavoie, Lucien Tougas, Léona Gariépy, Alphonse Lavoie.

Alfred Potvin, Richard Tougas, Joseph Potvin, Jean Gariépy.

Cécile Potvin, Thérèse Potvin, Réal Lavoie, Eva Gariépy, Gérard Tougas, Jean Longoz.

Rosanna Potvin, Paul Potvin, Damase Lavoie, Victor Lavoie, Victor Martel, Adrienne Tougas, Joseph Gariépy, Paul Mireault.

Végreville

Un incendie a ravagé partiellement l'hôtel de ville de cette localité, le 4 mars, vers 8 heures du matin. Le feu s'est déclaré à l'arrière de l'édifice et, par les murs de la partie réservée aux pompiers, a atteint le toit. Aucun document n'a été détruit, mais les dommages cau détruit, mais les dommages causés par l'eau vont exiger un replâtrage de tous les murs et le reconstruction du toit. Beaucoup des effets personnels des pompiers ont été détruits. Les pertes s'élèvent à environ $3,000

Winterburn

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Lambert d'Edmonton, décédée dimanche dernier à sa demeure, 10030 80e avenue. Elle était la mère de notre institutrice Mlle M. A. Lambert qui enseignait à l'école Splan, Winterburn. Les citoyens canadiens-français de notre district offrent leurs sympathies à toute la famille dans la grande épreuve qu'elle vient de subir.

Une amie.

Le développement hydraulique à Calgary

La station maintenue par le ministère de l'Intérieur possèdera un outillage des plus modernes.

Pour l'exécution de ses levers hydrométriques dans toutes les provinces du Dominion, le Service fédéral des Forces hydrauliques, du Drainage et de l'Irrigation a en service actif quatre-vingt-dix moulinets hydrauliques. Afin que les données obtenues sur le débit des cours d'eau soient d'une haute précision, il est nécessaire que chaque moulinet soit vérifié et taré à nouveau au moins une fois l'an.

Dans ce but, le Service maintient à Calgary, Alberta, une station centrale de tarage placée sous la direction du Commissaire de l'Irrigation. Cette station est la seule du genre au Canada et, outre l'essai des moulinets du Service des Forces hydrauliques, elle effectue chaque année le tarage d'un nombre croissant de moulinets appartenant à d'autres organisations.

L'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a récemment autorisé des améliorations considérables à cette station, comprenant la construction d'une allonge de 100 pieds au réservoir de béton, l'installation d'un chariot mû par l'électricité pour déplacer les moulinets dans le réservoir aux vitesses variées que nécessite le tarage de ces instruments, et la construction d'un atelier. Lorsque ces améliorations seront réalisées, la station de tarage de Calgary sera en possession des dispositifs les plus modernes pour l'essai et la réparation des moulinets hydrauliques.

Calgary

Baptême — Dimanche le 3 mars en l'église Sainte-Famille a été baptisée Suzanne Jeannette, fille de Léon Louis Plotkins et de Gertrude Nadeau. Parrain, Sylvio Nadeau, marraine, Suzanne Fournier.

Visite paroissiale.—M. le curé poursuit sa visite paroissiale au milieu de ses ouailles. Il fait bon de voir les vieilles traditions canadiennes-françaises se maintenir vivaces et consolantes au milieu de nos groupements français de l'Ouest.

Retour d'une visite dans l'Est.—La famille G. W. Bureau qui nous avait quittés en décembre pour visiter leurs parents de l'Est et en particulier ceux de Lambton nous est revenue ces jours derniers.

Au tableau d'honneur de la classe de catéchisme.—Chez les grands: Rachel Despins, Berthe Auclair, Cécile Auclair, Cécile Boucher, Béatrice Despins, Marthe Loiselle, Normand Boucher. Chez les petits, Eugène Auclair, Laurent Despins.

Assiduité chez les enfants aux offices de l'église paroissiale.—Flora Côté, Thérèse Beauchemin, Marguerite Laurendeau, Thérèse Laurendeau, Madeleine Beauchemin, Cécile Auclair, Marthe Loiselle, Anna Auclair, Claire Auclair, Béatrice Despins, Rachel Despins, Blanche Loiselle, Liliane Gourdeau, Albina Gourdeau, Cécile Auclair, Cécile Boucher, Normand Boucher, Jacques Auclair, François Auclair, Eugène Auclair, René Lesieur, Charles Veilleux.

"Familière".

Un deuil

Samedi matin s'éteignait pieusement à l'âge de 21 ans, Alice Van Loo, à la résidence de ses parents où la maladie la tenait au lit depuis six ou sept semaines. La plupart des familles canadiennes-françaises ont tenu à donner un témoignage de vive sympathie à la famille éprouvée par de nombreuses visites à la chambre mortuaire. L'on vit la congrégation des Dames de Sainte-Famille, le groupe des jeunes filles, la Société Saint-Jean-Baptiste, se remplacer tour à tour auprès de la dépouille mortelle. C'est surtout à l'occasion du service, célébré en l'église Sainte-Famille lundi le 4 mars, que l'on remarqua une assistance sympathique et religieuse qui remplit littéralement l'église paroissiale. M. le curé Clovis Beauregard présida à la levée du corps et M. le curé Rouleau de Sainte-Anne chanta le service, le Père Dargan, ami de la famille assistait au choeur.

Mme P. Rodrigue était à l'orgue et le choeur de chant sous la direction de son maître de chapelle, M. C. F. Cardinal, rendit avec succès la messe de Requiem.

Les porteurs étaient, trois frères de la défunte, Edouard, Alfred et Rolland, W. James, S. Wheatly et son beau-frère, P. Fleury. Dans le cortège des parents et des amis on remarquait le docteur Beauchemin, médecin de la famille.

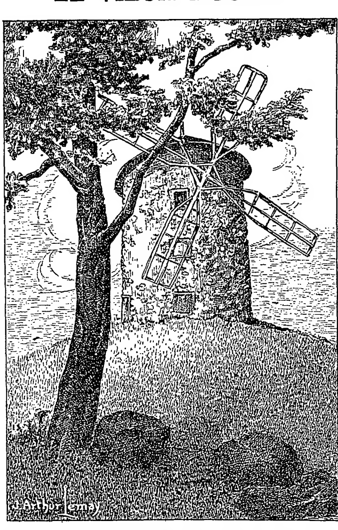
Parmi les nombreux tribus spirituels nous avons les messes offertes par les familles J. Auclair, U. Choinière, A. Boucher, J. E. Nadeau et un très grand nombre d'autres dont nous n'avons pas les noms. Le Père Beauregard se rendit au cimetière et présida à la bénédiction de la fosse.

Faisant écho à la piété et à la sympathie déjà exprimée la "Survivance" offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Nous apprenons avec tristesse la mort de Madeleine Guay de cette paroisse, décédée ce matin à l'hôpital Sainte-Croix, à l'âge de 19 ans.

Nous prions Mme Guay et sa famille de croire à notre sympathie.

LE VIEUX MOULIN



On ne voit jamais ici dans l'Ouest de ces vieux moulins à vent qui datent de plus d'un siècle mais il en reste encore quelques-uns dans la province de Québec.

On les conserve jalousement pour rappeler, à ceux qui viennent tard en notre pays, que d'autres sont venus avant eux.

Beaumont

Dimanche dernier, nous avons eu notre soirée familiale. Elle a très bien réussi. C'est M. Pat. Demers qui nous l'avait préparée et tout fut au goût de tout le monde. D'abord il y avait de nombreux et beaux prix et le programme qui suivit la partie de cartes, fut des plus intéressants.

Malgré le mauvais état des chemins, qui nous faisait craindre, il y eut, heureuse surprise, salle comble. On joua pendant plus d'une heure avec beaucoup d'acharnement pour les prix qui furent gagnés comme suit. Prix d'entrée: Mme Alfred Dubord, prix offert par M. Pat. Demers; M. Emile Soucy, prix offert par M. Magnan; Mlle Réa Charbonneau et M. Michel Tremblay. Premiers prix, Mme Ph. Lambert, prix offert par Mme Nap. Bérubé, M. Wilfrid Vallée, prix offert par Mme Clément; 2e prix, Mlle Aurore Bilodeau, prix offert par Mme W. Magnan, M. Hervé Béurbé, prix offert par M. H. Charbonneau. 3e prix, Mlle Marie-Ange Royer, et M. G. Royer; 4e prix, Mme Gravel et M. Aimé Hinse; 5e prix, ou prix de consolation, Mme W. Vallée et M. Georges Villeneuve.

Le prix des acteurs fut gagné par M. Emile Clément.

Les prix étaient si beaux que nous ne pouvons nous abstenir de féliciter M. Pat. Demers.

Enfin, vint le programme qui comprenait un beau monologue par M. Omer Royer, et la célèbre comédie de Labiche: "Embrassons-nous, Tolleville."

Disons tout d'abord que nos acteurs ont joué à la perfection. Du reste la meilleure preuve sont les nombreux applaudissements du public. Il n'y avait pas de passages faibles, tout fut rendu avec un talent professionnel. Voici les noms de nos acteurs et actrice, Mlle Léone Dansereau; MM. Wilfrid Royer, René Lavigne, Albert Dansereau, Hervé Bérubé et Raoul Royer. N'oublions pas non plus M. Emile Clément, l'impressario et souffleur.

Terminons enfin en les remerciant sincèrement et en exprimant le désir de les revoir le 17 prochain.

Correspondant.

Saint-Vincent

Samedi, 23 février, nous avions des élections dans trois districts de notre municipalité, les trois conseillers sortants ont été réélus. Ce sont: M. Albert St-Arnauld pour Saint-Vincent, M. Crother pour Thérien et M. Cousin pour Rife.

Les dernières poudreries ont bloqué les chemins pour les autos, mais quelques journées de temps doux tasseront suffisamment la neige pour leur permettre de circuler, au moins, entre Thérien et Saint-Vincent. Seul notre postillon, le populaire Amable Lapierre, continue de voyager avec son "home-made snowmobile", à une allure de 20 milles à l'heure, entre Saint-Paul et Sainte-Lina via Saint-Vincent et Thérien.

Les fermiers profitent des bons chemins de neige pour acheter de charroyer leur grain à Thérien ou à Malhaig.

Morinville

Nous avons eu dimanche dernier notre deuxième soirée familiale et nous devons dire avec joie qu'elle l'a emporté sur la première par le nombre et l'entrain. De fait notre salle était tout-à-fait remplie et nous apprécions davantage le fait qu'elle a été agrandie durant le cours de l'an dernier. Nous sommes parfaitement à l'aise dans tous les coins de la salle et pouvons tous voir la scène sans difficulté aucune.

Plus de quarante tables étaient garnies de joueurs et les gagnants ont été chez les hommes: MM. Soumis et G. Behiels; chez les dames, Mme Desmarais et Mme Dumas. Le prix de consolation revenait à Alphonse Houle et Mlle Germaine Potvin. M. Omer St-Germain s'en est tiré avec le prix d'entrée.

Que dire du programme qui a suivi et qui a été rendu avec tant de talent et de succès. Il semble plutôt difficile de faire des distinctions et de mentionner quelqu'un en particulier. Disons cependant que nous avons été heureux d'entendre M. Jacques Sylvestre, enfant de la paroisse qui se fait plutôt rare et dont la voix prend de l'ampleur de plus en plus. N'oublions pas non plus Mme Logan de notre ville qui nous a donné deux numéros de chant avec beaucoup de savoir-faire. Enfin concluons ce petit compte-rendu en remerciant de tout coeur la dame qui s'était fait l'organisatrice de cette soirée et qui sait toujours y mettre tant de doigté.

Que l'on n'oublie pas de revenir dimanche prochain car l'on nous dit que le programme sera encore des plus soignés et des plus intéressants. Cette troisième soirée familiale sera sous les auspices du maire et de la mairesse de Morinville, M. et Mme Omer St-Germain.

Baptêmes. — Marie Theresa Rita, enfant de Charles Sheehan et de Annie Chevalier. Parrain, John Charles Sheehan, marraine, Rose Sheehan.

Léonard Joseph Aurèle, enfant de Charles Desjardins et de Alphéda Bouchard. Parrain, Paul Emile Desjardins, marraine, Lauretta Potvin.

Le conseil municipal s'est réuni lundi dernier et entr'autres choses a retenu les services de Mme J. T. Bernier comme secrétaire de la ville. Mme Bernier a toute l'instruction voulue pour occuper cette position et nous ne doutons pas qu'elle saura donner complète satisfaction à tous ceux qui viendront en contact avec elle. De plus la famille Bernier est une de nos vieilles familles de la localité et chacun conserve un souvenir ému du vieux père qui nous laissait il n'y a que quelques mois.

Nos chemins sont dans un état assez pitoyable et le soleil du printemps est en train de fondre toute la neige et de la convertir en eau et en boue. Il paraît que tout ceci donnera plus d'humidité à notre sol qui en a tant besoin.

Nous remarquons un grand nombre d'étrangers dans notre paroisse par le temps qui court et tous semblent avoir la meilleure opinion de notre petit coin de terre. Espérons que certains d'entr'eux sauront aller un peu plus loin et choisir Morinville comme leur domicile pour l'avenir.

On demande

ON DEMANDE un jeune homme courageux parlant français et anglais pour travail général. Aussi, jardinier. S'adresser personnellement à J. W. Pigeon, avenue Jasper.

—Que d'eau, que d'eau!

—Et encore, tu ne vois que le dessus.

Legal

Dimanche dernier, ce fut le tour des hommes mariés. Leur soirée fut réussie. La température était idéale, mais les chemins ne l'étaient pas. Malgré cela il y eut foule. Aussi la partie fut animée. Le 1er prix des dames, un assortiment de plats à fruits, fut gagné par Mlle Bertha Maurier; le 2e, une paire d'essuie-mains, par Mme Médard Léger; le 3e, une boîte de parfum, par Mme Georges Larocque. Les prix des hommes furent gagnés, le 1er, un allumeur automatique pour fumeur par Azarie Brisson; le 2e, un foulard de soie, par Louis Casavant; le 3e, cravate et mouchoir, par Napoléon Belley. Les prix de consolation échouèrent à Mme Gabriel Tieulié et à Omer Maurier. Joseph Bougie était, comme d'habitude, à son poste de la roue de fortune.— Le concert, qui suivit les cartes, fut très intéressant. Du chant par Mme Gust. St-Arnauld et M. P. E. Bellerive, une exhibition de danse à la corde par le boxeur Prud'homme, et enfin une comédie, "Les coliques de Patrouillard", en un acte, avec MM. L. Caron et G. Bouchard, comme acteurs. Inutile d'ajouter que les recettes furent très satisfaisantes. Félicitations et merci aux organisateurs.

Il y a une petite erreur dans la correspondance de la semaine dernière. Le compositeur a mal lu. Ce ne sont pas "six" prix, qui seront distribués à la fin du concours de smear, mais DIX. Ils sont exposés en ce moment, à la vitrine du magasin de M. Albert Chalifoux.

Il va se faire de grands travaux à la cour à bois de l'Alberta Cie. Les affaires sont bonnes, et le bureau chef, sous la pressante recommandation de l'agent local, M. Léon Morency, a décidé de remplacer l'office et le hangar existants, par des constructions plus spacieuses et plus modernes. L'on construira de plus un autre hangar parallèle à la rue, pour remiser le bois fini et sec, et l'on nivellera le terrain de la cour. qui au temps des pluies est toujours embourbé, avec du gravier et des débris de la mine. Félicitations.

Notre tournoi de gouret, qui est annoncé pour jeudi prochain, 7 courant, n'aura pas lieu, à moins que d'ici là, il gèle ferme. La patinoire est fondue. Toutefois, nous aurons le soir à la salle paroissiale un concours de boxe entre Arthur Prud'homme,champion du poids léger du Nord de l'Alberta, et Dixie Kid, de Seattle, Etats-Unis. Ce sont deux boxeurs de force et de poids égaux, pesant l'un et l'autre 165 livres. Cette lutte sera précédée de préliminaires entre pugilistes locaux. Avis aux amateurs.

M. et Mme H. Daignault ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant, âgé de deux ans et deux mois. Pris d'un mal subit, jeudi dernier, on l'emmena de suite à Edmonton, où une opération chirurgicale fut jugée nécessaire. Malgré les bons soins dont il fut entouré, l'enfant mourut dans la journée de dimanche. Les funérailles eurent lieu à Légal, le jour suivant. Nous offrons à la famille éplorée l'expression de notre plus vive sympathie.

L'état de Mme Théode Comeau est inquiétant. Après quelques jours de traitement à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton, elle fut transportée chez sa mère, Mme Ouimet, à Villeneuve. Un miracle seul pourrait la sauver. Espérons quand même.

Baptême: Joseph Paul Jean François né de Frank Brillant et Maria Broszchak. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Rouleau.

Correspondant.

Lamoureux

Les cours de l'école Saskatchewan viennent de recommencer après une interruption de deux semaines motivée par le repos forcé de l'instituteur, M. R. Racette, atteint de la grippe.

M. E. Normandeau a vendu à C. Johnson la demie section qu'il possédait sur la rivière Esturgeon. Nous croyons comprendre que M. Normandeau désire se rapprocher du marché et posséder d'autres terres moins fractionnées par la rivière.

Mme Albert Lamoureux est en ce moment à l'hôpital de la Miséricorde. A son retour très prochain, elle sera, s'il faut en croire la rumeur, accompagnée d'une mignonne petite fille, dont elle vient de faire l'acquisition.

Dimanche, le 10 mars, il y aura, à la salle paroissiale une partie de cartes, suivie d'un réveillon et d'un concert donné par les jeunes. Au programme figure une bonne comédie: "Silence dans les rangs!"

Gracieuse invitation à tous nos bons amis.

Correspondant.

Vimy

Mardi soir, de la semaine dernière, dans la salle de paroisse, une assemblée était tenu par M. Louis Normandeau, avec projections lumineuses, se rapportant aux activités du Wheat Pool de l'Alberta. Une centaine de personnes étaient présentes. Les journaux de la province nous rapportent en effet que sur la liste des nouveaux élévateurs de grain que projette de construire cette année le "Cartel du blé" se trouve notre localité.

Un incendie désastreux a privé la famille Campbell de sa demeure. L'aide apporté par nos concitoyens abrègera cette épreuve et bientôt, nous l'espérons, une maison neuve remplacera celle qui fut anéantie par les flammes.

M. Jos. Fagnant est parti depuis quelque temps déjà se rendant à Yamaska, province de Québec, sa paroisse natale. Il nous reviendra avec les premiers oiseaux migrateurs du printemps.

Notre forgeron, M. Soucy, ayant fait acquisition d'un lot de village va s'y construire une résidence. Par le fait il se trouvera plus rapproché de sa boutique de forge et plus facilement à la disposition de sa clientèle.

Au village également, M. Pépin a établi un atelier de cordonnerie. Il confectionne et répare aussi harnais et tout autre article de sellerie. Avant que le printemps ne s'installe à demeure, un fermier avisé voit à faire mettre en bon ordre les attelages dont il aura à se servir. La chose maintenant sera donc pour nos gens grandement facilitée.

Au cours de cette semaine, M. le curé a entrepris la visite de toutes les familles de la paroisse, visite qui n'avait pu s'effectuer plus tôt.

Correspondant.

Cluny

Soirée agréable du dimanche gras chez M. Papineau.

Depuis plusieurs années, M. Papineau avait promis à un certain groupe d'amis de les réunir dans une soirée de famille, mais il remettait toujours l'exécution de son intention.

M. Papineau, qui vient de la région de Montréal, est un de ces vrais bons canadiens, d'une humeur toujours égale et comptant autant d'amis que de connaissances, c'est à cette raison qu'un groupe de ses amis ont décidé de lui faire une surprise et le rendez-vous des organisateurs fut chez M. Laprise. Au début l'assistance était maigre, mais le nombre augmenta jusqu'à environ une cinquantaine et tous se dirigèrent vers la demeure de M. Papineau qui ne s'attendait nullement à cette surprise. En apercevant une lueur reflétant dans ses fenêtres,il crut à un incendie au village. Il se prépara de suite à s'habiller pour se rendre et contribuer à la brigade volontaire pour l'éteindre. Hélas quelle grande surprise en voulant mettre un pied sur le perron il fut assiégé par ses amis qui le forcèrent de réintégrer son foyer et le rassurèrent que l'incendie dont il craignait n'était autre que les reflets des lumières de leurs automobiles.

Comme la plupart s'étaient munis des provisions de bouches telles que sandwiches, gâteaux, etc., tous se joignirent à de bonnes agapes amicales. Une très agréable soirée fut rapidement écoulée, entremêlée de quelques parties de cartes, belle musique et plusieurs jolies chansons.

Inutile de dire que tous ceux qui ont eu l'avantage d'être présents conserveront un très agréable souvenir de cette soirée.

Malade—Mme Plante qui a subi une grave opération malgré son âge avancé, à l'hôpital Sainte-Croix de Calgary. Comme elle a su choisir le meilleur spécialiste, le docteur Beauchemin, elle est en bonne voie de guérison. Elle a été transportée au presbytère afin d'être plus près des Soeurs de la Providence, qui ont eu la générosité d'en prendre soin.

Incognito.

Wakaw, Sask.

SANCTUAIRE DE LA PETITE THERESE

Une bienfaitrice du sanctuaise nous écrit de Québec en reconnaissance d'une intervention de la Petite Thérèse en sa faveur. Elle attribue à notre sainte d'avoir été préservée dans un accident d'auto, alors que la machine fut précipitée au fond d'un fossé, à une profondeur de 25 pieds. Un vieillard de Régina, lui aussi, veut remercier sa céleste protectrice pour la guérison d'un cancer à l'estomac. Chaque courrier nous apporte de précieux encouragements pour continuer le travail de l'oeuvre.

Picardville

Nous publions sur la première page de notre journal cette semaine le compte-rendu des élections du Cercle de Picardville.

Félicitations aux membres du comité. Plusieurs, séance tenante, ont renouvelé leur abonnement au Cercle pour 1929. Le nouveau président a annoncé que sous peu il y aura une assemblée à laquelle nous entendrons nos délégués à la convention de Lethbridge: MM. Jérôme Lambert et Johnny Frigon. Comme par le passé le Cercle e Picardville se propose de marcher de l'avant.

Dimanche prochain,si la température le permet, auront lieu à la salle du village, une partie de parties et une partie de paniers, au profit de l'église.

Nous regrettons le départ de notre jeune et fort "boucher": M. Alfred Dubord qui s'en va à Barrhead. La place est vacante et avantageuse pour un boucher de langue française. Qui viendra?

Pour la première fois, un élévateur est fermé en cette ville. C'est celui que fermeront les United Grain Growers la semaine prochaine.

Mme Arthur Racine nous prie de porter à la connaissance du public qu'elle a l'intention de prendre possession d'une bâtisse, aussitôt que le loyer sera fini, c'est-à-dire en juillet, contrairement à ce qui avait été annoncé.

C'est par erreur de notre correspondant que l'on avait mis le public sous l'impression que Mme Racine avait l'intention de louer à l'un des marchands de la paroisse.

Notre curé, M. l'abbé Marchand est revenu de son voyage dans l'Est où il était allé rendre visite à ses parents et amis.

Falher

Il y aura sous peu, dans la salle paroissiale de notre église, une séance récréative et musicale, au profit de notre église, donnée par les dames et demoiselles du village. S'il faut en juger par le programme, ne manquez pas cette soirée qui promet d'être très intéressante; tout en vous amusant, vous ferez une bonne oeuvre en donnant pour votre église.

Les billets seront en vente à partir de vendredi, le 8 courant, au bureau de Poste.

Qu'on se le dise.

La douce température que nous avons depuis quelques jours a fait diminuer la neige. Les automobiles qui étaient arrêtées depuis une quinzaine ont repris leur course.

On est à poser des poteaux de téléphone le long de tous nos chemins, ensuite il s'étendra jusqu'à Girouxville pour continuer vers l'Ouest.

Saint-Urbain, P.Q.

Les funérailles de Ernest Marcel décédé à l'hôpital Ste-Croix, de Calgary, il y a quelques jours, ont eu lieu à Saint-Urbain de Chateauguay au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie dans cette douloureuse épreuve. Le jeune homme était le neveu de Mme Hoad et de Mme Waterhouse de Calgary.

La vraie mère de famille

Elle est comme le bon pain de froment qui semble insipide et dont on ne peut se priver. Elle est comme l'air pur qui nous fait vivre et que nous ne voyons pas. Son coeur et sa vie sont aux autres; elle s'est donnée tout entière, on la sait a soi, on use de son âme, on y fouille comme un trésor commun. Sa bonté est au milieu de la famille un refúge toujours ouvert qui calme et guérit non pas qu'elle se pique d'éloquence et de philosophie, qu'elle endorme le chagrin par des raisonnements. Elle partage les peines et les joies de ceux qu'elle aime, rien de plus, et cela si simplement, avec tant de naturl et d'un coeur si sincère que l'on ne songe même pas qu'il en pourrait être autrement.

Elle n'a pas conscience d'ailleurs d'être l'ange du foyer et l'âme de la famille. Elle ne fait aucun effort pour cela; c'est par besoin qu'elle se dévoue, par instinct qu'elle s'efface. Elle va au bien comme les braves au canon. Elle a la pudeur de ses vertus comme d'autres ont la honte de leurs défauts, et agit avec des raffinements de diplomate pour dissimuler ses bonnes actions, pensant que la reconnaissance dont on paye ses bienfaits enlève à ces bienfaits le plus pur de leur mérite et les éflore en les signalant.

C'est lorsqu'elle n'est plus là que l'on comprend tout ce qu'elle valait. Il semble alors que le feu du foyer soit éteint et à chaque heure du jour on la cherche, on l'attend.

"Le Messager",
Sherbrooke.

NOUVELLES POLITIQUES DE NOTRE PROVINCE

Depuis quelques jours la rumeur circule que l'hon. A. A. McGillivray, chef conservateur à la législature provinciale, renonce à son poste pour se consacrer exclusivement à la pratique de sa profession.

Abordé par les journalistes à ce sujet il a été impossible de confirmer cette rumeur.

* *

L'AFFAIRE PONOKA

Le chef des conservateurs, au cours du débat de mardi après-midi, a demandé la démission de l'hon. Hoadley, alléguant son incompétence à diriger le service de la santé. M. McGillivray demanda qu'une enquête soit faite sur l'administration de Ponoka et sur le traitement que reçoivent les patients à cette institution.

Il accusa le ministre de la santé de n'être qu'un vexateur dans la politique et de ne faire que de la politique dans l'administration de son ministère de la santé.

"Soit sur le fait de son ignorance ou de son incompétence, l'hon. Hoadley devrait s'en aller", affirma le chef conservateur.

LA DEFENSE DU MINISTRE

Le ministre de la santé fut bref. "Je ne vois pas, dit l'hon. Hoadley, pourquoi on me reproche de ne pas appartenir à la profession médicale. Si je dois être condamné vu que je n'appartiens pas à la profession, on devra également condamner tous ceux d'entre mes prédécesseurs qui n'ont pas appartenu eux non plus à la profession médicale".

Le premier ministre parla également sur le sujet.

Son discours mit fin à un débat très animé auquel prirent part plusieurs députés et ministres.

Le bill du Cartel passe en Chambre

Un seul changement a été fait à ce bill, lorsqu'il est venu au comité de la Chambre: c'est qu'au lieu de deux mois, comme le disait le projet de loi, les membres du Cartel du blé qui auront des griefs contre le Cartel auront un délai d'un an pour poursuivre cette compagnie.

Le nom officiel du cartel devient "Alberta Wheat Pool".

M. McGillivray, chef conservateur, a répété sa désapprobation du principe de ce bill qu'il appelle "la confiscation de la propriété."

M. McLeod Sinclair, procureur du cartel a récapitulé les divers avantages de la nouvelle législation. Parmi ces avantages, il fait remarquer la faculté qu'a le cartel de garantir des avances aux compagnies d'élévateurs, ce qui n'existait pas auparavant; la fixation d'un délai pour permettre à quelque membre que ce soit, en différend, avec le cartel, de poursuivre celui-ci, etc.

PROJET D'EXTENSION DU TELEPHONE A GRANDE PRAIRIE

Discours de M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, sur ce sujet

Un plaidoyer pour la prolongation de la ligne téléphonique de McLennan à Grande Prairie, distance d'à peu près 25 milles, a été fait par M. L. A. Giroux, député de Grouard, au début de la semaine. Il a demandé que ce travail se fasse cette année, au lieu de l'année prochaine.

M. Giroux a pris prétexte des crédits à voter pour le département, pour parler de la question. M. Giroux a également réclamé que le service provincial de téléphone s'étende de Fawcett à Mirror Landing et au Lac des Esclaves et cette situation donnerait un débouché et une communication aux cultivateurs et aux pêcheurs établis dans le nord.

"Je serai satisfait si vous faites ces deux extensions cette année. L'année prochaine vous auriez terminé les communications avec le nord".

"Nous allons étudier la question," répond le ministre.

"Je reçois cette réponse chaque année, rétorque aussitôt le député de Grouard. Je désirerais quelque chose de mieux que cela".

Mais l'hon. Vernor W. Smith n'apporta aucune réponse précise.

"Le ministre dit oui, continue M. Giroux, alors je suis satisfait".

La chambre passa ensuite à l'étude d'autres articles du budget.

DEUX INSPECTEURS D'ECOLES RESIDENTS

On manque d'instituteurs—M. L. A. Giroux

L'hon. P. Baker, ministre de l'Education, a annoncé la nomination de deux inspecteurs d'écoles résidents, l'un à Edmonton, l'autre à Calgary. M. Joseph T. Shaw, libéral, a demandé au ministre s'il avait étudié la possibilité de nommer des femmes inspecteurs. A quoi le ministre a répondu négativement.

M. Joseph T. Shaw reprend la parole, faisant observer que l'inspection des écoles ne doit pas être négligée dans ces deux grandes villes; il estime que des inspecteurs ruraux seraient assurément plus nécessaires. Le ministre a répliqué qu'il n'a pas été informé de l'inutilité des nominations qu'il projette et qu'au surplus les écoles rurales s'arrangent très bien. Il rappelle qu'en ce moment il y a 40 vacances d'instituteurs et il croit qu'il sera bientôt nécessaire de faire un appel au dehors de la province.

M. Giroux, de Grouard, a alors demandé quand il serait possible d'obtenir un assistant pour l'inspecteur chargé de visiter les écoles du nord. Malgré l'excellent travail de celui-ci, il ne peut couvrir seul son immense territoire. Le ministre a répondu qu'il devrait y voir sous peu.

LE PRESIDENT HOOVER CHOISIT LES MEMBRES DE SON CABINET

Washington. — Le cabinet Hoover sera constitué comme suit:

Secrétaire d'Etat — Henry L. Stimson, de New York;

Secrétaire de la Trésorerie—Andrew W. Mellon, de la Pensylvanie.

Secrétaire de la Marine — Charles F. Adams, du Massachusetts.

Secrétaire de la Guerre—James W. Good, de l'Iowa.

Procureur général — William DeWitt Mitchell, du Minnesota.

Directeur général des Postes —Walter F. Brown, de l'Ohio.

Secrétaire de l'Intérieur — Ray Lyman Wilbur, de la Californie.

Secrétaire de l'Agriculture — A. I. Glover, du Wisconsin.

Secrétaire du Commerce — Stuart W. Cramer, de la Caroline du Nord.

Secrétaire du Travail—James J. Davis, de la Pensylvanie, ou Wiliam N. Doak, de la Virginie.

En faisant le choix de ses lieutenants, M. Hoover a tenu compte des considérations géographiques et régionales. L'Est reçoit quatre places, l'Ouest central trois, l'Ouest une et le Sud une.

Neuf sont républicains convaincus et le dixième, Mitchell, bien que démocrate officiellement, n'est pas moins entièrement acceptable aux républicains de son propre Etat du Minnesota, où le parti démocrate n'est que l'ombre d'un parti et où l'appui de Mitchel a toujours été donné aux républicains conservateurs dans leurs luttes contre le parti fermier-travailliste.

Petites nouvelles

M. S. Boucher, de Heinsburg, a été élu pour remplacer M. K. Rinda, commissaire démissionnaire.

* *

Québec.—Par un vote de 50 à 16 le parlement de Québec a refusé d'accorder le suffrage aux femmes.

La discussion du projet avait attiré un grand nombre de dames dans les galeries. Quelques-unes étaient d'ardentes avocates du droit de vote des femmes et l'attitude de la chambre n'était pas de nature à leur plaire beaucoup.

* *

Paris.—La santé de Foch inspire de sérieuses craintes et il est peu probable qu'il survive à cette maladie malgré que les agences de presse s'efforcent d'être optimistes sur son état.

Le R. P. Lhande est toujours à son chevet. Le patient s'inquiète de ce que son frère le P. Foch ne soit pas à son chevet. Le généralissime ignore que son frère est lui-même cloué sur un lit de malade.

* *

Montréal.—Edmond J. Massicotte, artiste canadien de renommée nationale, frère de M. E.-Z. Massicotte, archiviste du palais de Justice de Montréal, est décédé à son domicile, au Sault aux Récollets, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 53 ans.

M. Massicotte s'est surtout signalé par ses dessins à la plume et au crayon de paysages et de scènes canadiennes.

Son épouse, née Aldine Emond, et une fille, Cécile Massicotte, lui survivent.

A vendre

A VENDRE—Un bungalow de six pièces sur le même plancher. Fournaise au gaz. Chaufferrette à eau chaude et froide. Bain. Armoire. Garde-robe. Garage chauffé. Un bloc du coin du Couvent et de l'église de l'Immaculée Conception. Clôturée et feuillage en avant de la cour. Prix $3200. Conditions faciles. Adressez-vous à 11341 127e rue, téléphone 81660.

A VENDRE A MORINVILLE

A VENDRE—Très bonne maison—un étage et demi— huit pièces, très propre et nouvellement peinte et décorée à prix très avantageux à prompt acheteur. Aussi un piano neuf, Mason Risch. Raison de vente: départ pour l'Est. S'adresser à G. H. Deschênes, Morinville, Alta.

Notes sportives

Les Canadiens ont remporté une brillante victoire, le mars, sur les Boston, par 3 à 0. Les Canadiens ont ainsi affermi leur position à la tête de la section canadienne de la N.H.L. Maintenant, il faudrait à tout autre club une série extraordinaire de victoires pour déloger les Canadiens de leur rang.

—x—

Encore le 2 mars, les Chicago Black Hawks ont défait les Montreal Maroon, par 2 à 1.

—x—

Dans la joûte de "curling" pour le trophée Montreal Brier, le Saskatchewan a défait le Montréal, à Toronto le 27, par 14 à 10. Le Saskatchewan a maintenant deux victoires à son actif contre une défaite, tandis que le Montréal n'a pas encore de victoire.

—x—

Le Canadien vient de s'élever encore de quatre points par la victoire qu'il a remportée, 4 à 0, sur les Pittsburgh Pirates. Le Canadien se trouve à la tête de la section canadienne de la N.H.L., avec deux points de marge sur les suivants.

—x—

Les New-York Rangers se maintiennent à la tête du groupe américain de la N.H.L. Ils ont remporté sur le Ottawa, une victoire de 2 à 0, le 26 février. Jusque là, l'Ottawa comptait quatre victoires consécutives.

La lecture des bonnes revues agricoles, l'audition de conférences de spécialistes, éloigneront le danger de l'indifférence qui guette celui qui se confine exclusivement à son métier.

POUR NOS FERMIERS

Le cultivateur, comme tout homme de n'importe quel métier, doit détester la routine et la fuir comme son plus grand ennemi.

Les prix du marché

Nos lecteurs en consultant la liste des prix ci-dessous ne doivent pas oublier que notre journal est hebdomadaire et que nous ne pouvons faire mieux que de leur apporter ici la moyenne des prix de la semaine.

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.04
No. 2 Nord	1.01
No. 3 Nord	.96
No. 4 Nord	.91
No. 5 Nord	.79
No. 6 Nord	.65
Fourrage	.55
Avoine—	
No. 2 C. W.	.49
No. 3 C. W.	.42
Orge—	
No. 3 C. W.	.56
No. 4 C. W.	.50
Fourrage	.45

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.25¾
No. 2 Nord	1.22¾
No. 3	1.17¾
No. 4	1.12½
No. 5	1.02
No. 6	.89¼
Fourrage	.79¼
Bétail—	
Taures de choix	7.25 à 7.75
" ordinaires	6.85 et moins
Veau de choix	12.00 à 14.00
" qualité moyenne	8.50 à 9.50
" " commune	8.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix	7.75 à 8.25
Boeuf de choix	6.25 à 6.75
" ordinaires	7.25 et moins
Porc de choix	11.10
Porc commun	10.60
Mouton	12.00 à 13.00
" de l'année	9.00 à 10.00
Agneau de boucherie	6.50 à 8.00
Volailles—	
Volaille plus de 4 lbs,	.14
Volaille moins de 4 lbs.	.11
Poulet plus de 4 lbs, No. 1,	.12
" moins de 4 lbs, No. 2,	.10
Vieux coqs	.08
Oeufs frais—	
Extras	.40
Premiers	.36
Seconds	.29
Beurre—	
Beurre de crèmerie, No. 1	.28
Crème—	
Crème, No. 1	.38
Crème, No. 2	.36
Crème spéciale	.48
Lait, le cent livres	2.70

(Nous préparons ces prix pour nos lecteurs le mardi).

Statistiques agricoles d'autres pays

Stocks mondiaux de blé

Le bulletin de décembre de l'Institut International d'Agriculture de Rome place le surplus de blé théoriquement disponible pour exportation, le 1er août 1928, et susceptible d'être exporté entre cette date et le 1er août 1929, à 1,180 millions de boisseaux, dont 829 millions des principaux pays exportateurs—Canada 450, Etats-Unis 321, Argentine 33 et Australie 25.—Les exportations des autres pays de l'hémisphère septentrional ont un surplus exportable de 75 millions tandis que le surplus des pays de l'hémisphère méridional provenant de la récolte de 1928-29 est estimé à 275 millions. En tout, le surplus disponible des pays exportateurs est estimé à 1,180 millions de boisseaux. Les besoins probables des pays importateurs, pour la même période, sont placés à environ 845 millions de boisseaux, de sorte que les stocks disponibles semblent suffisants pour les besoins de la consommation, jusqu'à l'arrivée sur le marché de la prochaine récolte de l'hémisphère septentrional, et laisser un report substantiel à la fin de la saison.

IL ETAIT EN RETARD

Un chef de bureau d'Ottawa . . . Il semonce ouvertement un de ses employés qui est "arrivé en retard".

—Ah! Monsieur, ne m'en parlex pas, répond timidement l'employé, avec un verglas pareil, quand on avance un pas on recule de deux.

—Eh bien! il fallait vous mettre à reculons: vous seriez arrivé moitié plus vite.

Pourquoi pas des agronomes bien à nous?

L'heure est arrivée où la province de l'Alberta devrait posséder elle aussi quelques agronomes parlant francais.

Nous avons publié dans les colonnes de cette page de nos fermiers, la semaine dernière, un témoignage de M. J. C. Magnan qui nous paraissait mériter d'être connu de nos lecteurs.

Il a intitulé son article "Les agronomes.—Leur tâche."

Nous voulons simplement marquer ici, cette semaine, ce que serait pour nos cultivateurs la présence d'un ou de plusieurs agronomes au milieu de notre population agricole.

M. J. C. Magnan, qui connait les cultivateurs pour avoir vécu avec eux, relate de quel mauvais oeil, avec quelle antipathie on regardait d'abord ces pauvres agronomes novices et dont plusieurs n'avaient pas beaucoup plus de 21 ans. Mais peu à peu, on s'est habitué à eux, à leur présence, à leurs conseils désintéressés, et on commence à tenir compte des services qu'ils peuvent rendre. Oh! ce n'est pas à dire que l'on consent volontiers à se soumettre ou à accepter les données de ces théoriciens, mais la roue tourne, ils font partie du paysage. Demain on croira qu'ils ont toujours existé et on ne voudra plus se passer d'eux, que dis-je à l'heure actuelle, on ne veut plus se passer d'eux, mais on n'ose pas encore l'avouer. Ça viendra.

* * *

Dans l'Alberta de langue française, la quasi totalité de notre population est adonnée à la culture, à la grande culture, celle du blé.

Ici nos gens exploitent une terre fertile qui leur donne abondamment de quoi les dédommager de leurs labeurs.

Mais au Manitoba, on fait entendre déjà le cri que la terre s'anémie, qu'elle donne parfois moins que ce qu'elle devrait rendre. De là un émoi qui grandit dans les années maigres.

Que faire alors, si on a gaspillé sans discernement, si on a hypothéqué son bien imprudemment? On doit alors craindre l'émigration vers les villes. Or l'émigration vers les villes, qui n'est pas à conseiller nulle part, prend ici un caractère doublement inquiétant, vu l'atmosphère anglo-protestante qui y règne.

Là-bas, on s'occupe à parer au danger naissant.

Il ne nous appartient pas de nous y immiscer.

Quels sont ceux qui indiqueront la marche à suivre demain?

La province de Québec s'est tournée, se tourne et se tournera encore longtemps, et pour son plus grand bien, vers ces agronomes. Depuis assez longtemps déjà, nos compatriotes saxons recourent à leurs conseils avec empressement. Ils se donnent la peine de s'informer auprès des fermes expérimentales des essais tentés.

Les conférenciers de langue anglaise se multiplient dans nos campagnes, mais nos gens, pour deux raisons, demeurent froids. D'abord, ils ont le droit que l'on tienne compte de leur langue qui est constitutionnelle et, de plus, souvent ils ne comprennent pas suffisamment l'anglais.

En Saskatchewan, il y a un agronome de langue française et au Manitoba de même. Leur population française n'excède pas beaucoup la nôtre cependant.

Le "Cartel du blé de l'Alberta" a compris cette nécessité d'un conférencier de langue française; et il nous a donné M. Louis Normandeau; pourquoi le gouvernement refuserait-il de nous accorder un agronome de notre langue?

Cet homme d'expérience dans les questions agricoles serait apte à nous rendre de précieux services.

Il nous appartient de le demander et de l'exiger.

Adolphe BOUCHER.

QUE PENSEZ-VOUS DU BRISE-VENT ?

C'est en hiver que l'on devrait se préparer à planter un brise-vent autour des maisons de la ferme, car c'est à cette époque que l'on se rend le mieux compte des avantages des abris de ce genre. Lorsque viennent les journées chaudes du printemps et de l'été, l'époque où l'on devrait planter les arbres, on oublie les tourmentes de neige, les jours où le vent du nord-ouest souffle en tourbillons et où le thermomètre descend bien au-dessous de zéro. On oublie également les jours où l'on se frayait un chemin à travers les bancs de neige pour se rendre aux étables et l'on oublie que pendant ces jours les bestiaux recevaient une quantité insuffisante d'eau, parce qu'on ne pouvait pas les faire rester assez longtemps à l'abreuvoir pour qu'ils puissent boire à leur soif. En hiver, au contraire, les nombreux inconvénients qui découlent du manque d'abri paraissent très réels. Nous savons que ce sont les grands froids qui rendent notre climat d'hiver si désagréable et que l'on peut les combattre, du moins autour de nos demeures, par des brise-vents. Nous savons àgalement qu'un bon brise-vent économise beaucoup de combustible, qu'il ajoute beaucoup à notre propre bien-être ainsi qu'à celui de nos animaux, et que la plantation d'une ligne d'arbres est un grand avantage. Au printemps et en été on oublie tout cela. Préparons-nous donc dès maintenant à commencer la plantation d'un brise-vent la saison qui vient.

D. C. SHURMAN,
Ferme expérimentale,
Indian Head, Sask.

Soin des poules pondeuses

Les poux et les mites rouges sont de mortels ennemis des volailles; désinfectez le poulailler et renouvelez souvent les litières.

* * *

Rien ne vaut autant, pour cela, qu'un bon blanchissage à la chaux. L'opération n'est pas coûteuse et suffit pour assainir, comme il convient, l'habitation des poules.

* * *

A cette époque de l'année, les cops n'ont plus d'utilité pratique dans les troupeaux de pondeuses; mettez-les à part si vous n'être pas prêts à les vendre, ou si vous tenez à les garder.

* * *

Les poules sont plus paisibles en l'absence des cops; d'autre part, leurs oeufs n'étant pas fécondés se conservent plus facilement, ont meilleure saveur et commandent partant de plus hauts prix sur le marché.

* * *

Les volailles ont besoin d'aliments et de boissons propres, tout comme les autres animaux de la ferme et que leur eau à boire soit exempte de toute souillure malsaine; vous leur éviterez ainsi de graves maladies.

* * *

Sous une forme ou sous une autre, la verdure est essentielle pour maintenir les poules pondeuses en état de santé et de vigueur. C'est un aliment succulant contenant des vitamines en abondance et dont les volailles font en général une grande consommation lorsqu'elles sont en liberté dans les champs.

* * *

Donnez aussi à vos pondeuses des betteraves potagères et fourragères, des navets, de la navette et tous les autres légumes potagers. Les grains germés, les trèfles, la luzerne, le blé d'Inde vert, l'avoine, l'orge ou le blé haché en menus morceaux sont également bons.

"La Voix Nationale".

A LA COMMISSION DU TARIF
QUESTIONS TARIFAIRES

Origine de cette commission.—Sa nature. — Son but. — Ce qu'elle pourrait faire.

(Rodolphe Lapiante, licensié en Sciences Sociales, Economiques et Politiques).

3 (Suite)

Terminons ces échanges d'opinion de fortes personnalités de l'empire dont nous formons partie intégrante, par le témoignage de Georges Blondel l'économiste français bien connu:

"Ces arguments, je les indiquerai avec d'autant plus d'impartialité que je suis de ceux qui pensent que c'est une faute d'ériger la protection ou le libre-échange en doctrines absolues et de se retrancher, quelles que soient les circonstances, dans l'un ou dans l'autre de ces deux systèmes. La valeur du régime protecteur ou libre-échangiste provient surtout des faits et de l'état des nations. Il n'y a pas ici de dogme. C'est une question d'art politique que de trouver la juste mesure; c'est au génie des hommes d'Etat à comprendre la situation à un moment donné, à marquer le point où pour chaque catégorie de produits il convient de s'arrêter dans la voie de la protection, comme c'est aussi aux hommes d'Etat qu'il appartient de voir, après un examen méthodique de la question, jusqu'à quel point tel ou tel changement dans l'organisation industrielle, dans le régime fiscal, dans les procédés commerciaux usités, peut modifier les conditions de la production et des échanges entre les peuples."

* * *

Comme on le voit, l'application d'un tarif est chose dépendant de plusieurs facteurs de temps, de circonstances, d'habileté, à fabriquer un produit, vu les aptitudes particulières de la race dont on est.

Il faut tenir compte aussi de l'inondation soudaine d'un marché par le "dumping" étranger, de l'embargo imposé subitement sur notre produit, de la situation géographique d'un pays, qui lui permet de concurrencer plus efficacement un autre, quels que soient les tarifs élevés; ne pas oublier non plus la facilité de trouver le produit brut dans un pays jeune, et à bon compte, tandis qu'il manque ailleurs, ce qui en rend la transformation plus coûteuse, sérieux "handicap" à la prise d'un marché déjà conquis.

* * *

Je dis qu'il faut tenir compte du facteur temps et je m'explique. Il eût été vain, par exemple, de songer pour les pays belligérants pendant la période de guerre et d'après-guerre d'essayer d'arrêter le flot importateur. Certaines nations se sont spécialisées fortement en manufacturant un certain produit, comme la France les objets d'art; ses vases de Sèvres n'ont pas de rivaux dans le monde entier; la Belgique avec ses dentelles, le Japon avec ses porcelaines artistiques et à si bon compte, dues à la main-d'oeuvre peu coûteuse. Contre ces spécialités, il est fastidieux de se protéger, le tarif ne contribue qu'à en augmenter le prix.

La situation géographique aide aussi à monopoliser un marché et un produit déterminé. Par exemple le blé pour le Canada. Pays jeune et vaste, possédant d'immenses plaines fertiles, il lui est loisible de produire à bon compte un blé dur et réputé dans le monde entier. On peut influer sur nos prix de vente, mais il est impossible de les fixer. Nous produisons trop et dans de trop favorables conditions.

D'autre part, il est des produits que des nations, où le niveau de vie n'est pas le même, les gages minimes, peuvent fabriquer sans concurrence possible. Prenons le cas des soies artificielles. La France ne peut plus concurrencer le Japon dans les soies (genuine silk) de même que l'Angleterre, avec sa poterie, n'est plus en mesure de lutter avec le Japon. Cependant, sa coutellerie de Sheffield et de luxe, par la qualité de l'acier employé, par la finesse des lignes, ne craint pas les concurrents.

Effet de l'intense spécialisation qui donne un avantage d'habileté, un avantage aussi pour l'achat en quantité de la matière première, et à meilleur compte. Contre ces facteurs sus-indiqués, on lutte difficilement et un tarif est parfois inopérant.

C'est la grande question de l'évolution du monde économique moderne, c'est la montée des pays jaunes, dont le "standard of living (niveau de vie) n'est pas encore le même que chez les nations blanches, c'est là que réside le péril jaune, et pour être pessimiste un instant, disons avec Maurice Muret, c'est peut-être "le crépuscule des nations blanches" Une autre difficulté pour les pays à monnaie saine, c'est la dépréciation de la valeur monétaire, dans les pays d'Europe surtout. Les charges fiscales ont obéré les budgets, et la devise de plusieurs pays en a été conséquemment altérée. C'est le cas de la France, de l'Italie, de la Belgique, et de plusieurs autres nations européennes. La livre sterling fut dans la période d'après-guerre, momentanément dépréciée. Elle est maintenant au pair. Cette situation anormale diminue le pouvoir d'achat de ces pays et paralyse l'exportation des nations à monnaie saine. Le dollar de notre pays fut, pendant quelques mois, en bas de la marge. Notre situation fiscale s'étant améliorée, nos exportations ayant augmenté, pendant que diminuaient les importations, il a repris sa valeur conventionnelle.

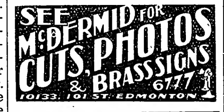
Notre gouvernement peut, en n'importe quel temps par un ordre en conseil, prohiber pour une certaine période l'importation de n'importe quel produit qui cause un tort au produit indigène, particulièrement pour les fruits.

A plusieurs reprises, le gouvernement canadien a, par l'application de l'article 47a de la Loi des Douanes, empêché l'importation de légumes et de fruits dont l'entrée était préjudiciable aux fermiers du pays. En n'importe quel temps aussi, on peut appliquer l'embargo prohibant l'entrée au pays d'animaux souffrant de maladies infectieuses, de légumes malades ou de produits dont l'usage est dangereux (par exemple, les explosifs).

(A suivre)

ETABLISSEZ-VOUS DANS L'OUEST

Dans les quatre provinces de l'Ouest, il y a environ 91,000,000 d'acres de terre cultivable sous occupation, et il y a 147,000,000 d'acres propres à l'agriculture qui attendent l'arrivée du colon. C'est le Canada qui possède la terre de culture à meilleur marché et donnant le meilleur rendement par acre dans l'Amérique du Nord.





LE PROBLEME DE LA PRESSE CATHOLIQUE

L'exemple de la France

La presse catholique et son importance sont encore insuffisamment comprises dans tous les pays.— Récemment, en France, un homme d'oeuvres, M. Raymond Labruyère, résumait d'une façon saisissante le travail qu'il y aurait à faire:

"Il y a en France, dit-il, 90 pour 100 de chrétiens pour 10 pour 100 d'athées. Bon, alors la France est un pays chrétien à une si formidable majorité que toutes les institutions y sont naturellement pétries de christianisme. Attendez, c'est le contraire qui a lieu, parce que l'opinion publique n'est pas chrétienne et, par conséquent, l'école ne peut pas l'être, ni le gouvernement, ni les lois, ni rien. Voilà qui est curieux. Ces 90 pour 100 de baptisés devraient pourtant faire une majorité immense de lecteurs catholiques, et alors, puisque vous dites que si on a la presse, on a tout . . . Justement, on n'a pas la presse, et c'est là que va intervenir le second chiffre, tellement instructif! Pour la presse, la proportion est exactement renversée. Sur 7 millions de journaux, nous comptons 6 millions de journaux hostiles ou neutres, pour un million de journaux catholiques. En calculant la proportion sur 100, cela fait 85 pour 100 de journaux contre (car les tièdes seront vomis comme les mauvais) pour 15 pour 100 de journaux tièdes. Donc, sur 100 Français, les 10 athées lisent naturellement leurs journaux, mais qui est-ce qui lit les 75 autres journaux, hostiles ou neutres, qui restent pour faire les 85 pour 100? . . . Eh bien! ce sont des catholiques, qui ont un peu oublié leur baptême, leur première communion et les promesses de leur confirmation. Voilà la situation aussi claire que possible: pour 10 athées qui luttent énergiquement contre Dieu, vous avez 15 chrétiens qui luttent courageusement aussi pour Dieu, et l'équilibre devrait être rétabli, mais vous avez malheureusement 75 chrétiens fidèles ou transfuges qui, plus ou moins inconsciemment, leur tirent dans le dos et font le jeu de l'ennemi.

"Voilà pourquoi la partie est toujours perdue, depuis plus d'un siècle que la presse existe.

Ce qu'il faudrait faire?

"Ce que conseillent la raison, l'expérience et la Papauté: il faudrait que les catholiques soutiennent leur presse, au lieu de donner leur concours, leur temps, leur argent, leur sympathie à la presse antireligieuse ou neutre.

"Non seulement je ne fais pas la critique du journal neutre, mais je n'ai pas même à faire la critique du journal athée, pas plus d'ailleurs que je n'ai fait la critique du gouvernement athée ou de l'école athée. Tous ces organismes remplissent la fonction qui leur est propre, et, leur demander de se mettre au service de Dieu, c'est demander à un cercle d'être carré ou à un Allemand de se conduire en bon Français. C'est aux catholiques que je m'adresse; je leur demande d'examiner leur conscience, et de voir s'ils ont donné tout le concours possible, sans respect humain, sans parcimonie et sans mollesse, au Dieu qu'ils aiment et en qui ils ont foi.

"Si nous voulons rendre à la France des lois et des moeurs chrétiennes, ce n'est pas en critiquant nos adversaires, en gémissant ou en nous emportant que nous y arriverons, c'est en travaillant à former, par notre presse, une opinion publique chrétienne, d'abord dans nos propres foyers, et puis de proche en proche autour de nous, dans un rayon de plus en plus étendu . . .

C'est la presse qui fait l'opinion publique

"Si, autrefois, l'opinion publique pouvait être influencée dans son ensemble par la parole prononcée du haut de la chaire, il serait difficile d'affirmer que cette action a conservé un caractère général, les chrétiens qui écoutent encore un sermon en tirant profit pour leur vie privée plutôt que pour leur vie publique. Pour les enfants, il y a l'école libre dont, en dépit de toutes les difficultés, l'influence reste considérable et aussi, au-delà du cercle forcément restreint de l'école libre, la catéchisme qui atteint encore la presque totalité des enfants, puisque 90 pour 100 des Français sont baptisés et font leur première communion. On peut donc dire que l'enfance est encore, dans une certaine mesure, instruite des vérités essentielles, et c'est peut-être ce qui endort la majorité des Français dans une confiance trompeuse.

"En effet, chez l'adulte, quel organisme subsiste pour former l'opinion publique? La presse, et c'est à peu près tout. La presse a un pouvoir tellement despotique, à cet égard, que l'on peut, sans inconvénient, négliger tout le reste. En effet, qu'est-ce qu'un livre feuilleté par hasard, une conférence entendue par raccroc, à côté du journal de tous les jours, insinuant, imposant sa manière de voir, par petites touches incessantes, à des millions et des millions d'individus?

"Il faudrait être aveugle, et de la pire cécité, aveugle volontaire, pour ne pas voir qu'un pays d'opinion est ce que sa presse le fait. Critiquer le gouvernement, se plaindre ou se fâcher qu'il opprime les consciences catholiques, c'est perdre son temps et donner des coups d'épée dans l'eau. Un gouvernement, pas plus d'ailleurs qu'une école publique, n'a à soutenir des croyances qui ne se défendent pas elles-mêmes. Ce gouvernement, cette école, se contentent de traduire mécaniquement la volonté populaire, exprimée par l'opinion publique, formée elle-même par la presse. Un peuple a le gouvernement et l'école qu'il mérite parce qu'il a la presse qu'il mérite.

Les catholiques ne comprennent pas l'importance de la presse

"Cette importance essentielle de la presse, les catholiques ne l'ont pas encore comprise. Et cependant ce n'est pas seulement la raison et l'expérience qui devraient la leur faire comprendre. La foi aussi peut les éclairer, s'ils songent à y avoir recours. S'ils sont curieux d'écouter encore la voix du Pape, le représentant de Dieu sur la terre, voilà ce qu'ils peuvent entendre:

"Bâtir des églises, des écoles, affirme Pie X, créer des Associations, c'est grand, c'est noble, mais c'est asseoir ces entreprises sur le sable si on ne leur donne pas comme fondement une presse honnête, indépendante et catholique."

* * *

Ces vérités ne s'appliquent-elles pas à tous les pays, et plus particulièrement à notre province de l'Alberta?

Produits canadiens à la foire de Paris

L'intérêt qu'on porte là-bas aux produits canadiens

Montréal.—"C'est le grand désir des organisateurs de la Foire de Paris de voir des produits canadiens exposés à cette importante exposition annuelle du printemps", déclare M. A. L. Régamey, agent général du tourisme au Canadien National, dont les bureaux-chefs sont à Paris.

"Les exhibits canadiens ne créeraient pas seulement une grande publicité pour le Canada, mais ceux qui exposeraient seraient sûrs de recevoir des commandes, car des acheteurs du monde entier visitent cette foire", déclare encore M. Régamey. "Lors de la dernière exposition 34 pays étaient représentés, parmi lesquels se trouvaient les Etats-Unis et pas moins de deux millions de visiteurs ont admiré les exhibits."

On suggère que les manufacturiers canadiens préparent des exhibits de leurs produits tels que la pulpe et le papier, les produits de la forêt, le fromage et le beurre, les fruits en conserve ou séchés, les céréales, les instruments aratoires et les machines à travailler le bois, le sucre d'érable, l'asbestos, etc.

La Foire de Paris est l'une des plus grandes institutions du genre et elle se tiendra cette année pour la vingt-unième fois.

Importants dépôts de fossiles

La vallée de Red Deer, Alberta, est très riche en fossiles de dinosaures et autres vertébrés dont les races sont disparues et que l'érosion met lentement à jour. C'est la région la plus productive et elle a déjà fourni aux musées d'Ottawa, de Toronto, d'Edmonton et de New-York une foule de spécimens très bien conservés.

ECHOS DE LA PRESSE

MONSEIGNEUR GRANDIN

Nous devons beaucoup, au Canada, aux Oblats de Marie. Ce fut une heure bénie du ciel, on peut l'écrire, que celle où notre grand Mgr Bourget se rencontra, en 1841, avec leur illustre fondateur, Mgr de Mazenod, qui était alors évêque de Marseille, en France. Les deux évêques s'entendirent tout de suite. Le 2 décembre de la même année 1841, il y a maintenant quatre-vingt-huit ans, nos quatre premiers Oblats de Marie nous arrivaient au pays, pour s'établir d'abord à Saint-Hilaire, puis à Longueuil et enfin à Montréal, où ils se fixèrent, rue Visitation, en 1848. Ils y sont encore, et, de là, ils ont rayonné partout. Leur zèle au service de l'Eglise et des âmes n'a guère connu de bornes au cours de ce siècle à peu près écoulé. Ministère des paroisses, prédication de retraites, maisons d'enseignement, missions sauvages dans l'ouest, fondation de vicariats apostoliques ou de diocèses, oeuvres multiples, en ces derniers temps, de pèlerinages, de presse ou d'apostolat social, ils ont tout entrepris et tout réussi. Leur bilan, au tableau des gestes de Dieu chez nous, comme ailleurs du reste, est l'un des plus riches qui soient.

Or, entre eux tous, il est hors de doute que Mgr Grandin, de si heureuse mémoire, brille au premier range, avec les Taché, les Faraud, les Chut et les Langevin, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ses études faites à Laval, Vital-Justin Grandin entra chez les Oblats de France en 1851. En 1854, il recevait la prêtrise des mains de Mgr de Mazenod lui-même, et, la même année, le Père Grandin s'en venait au Canada pour être missionnaire dans l'Ouest. Trois ans plus tard, en 1857, à 28 ans, il était élu coadjuteur de Mgr Taché, avec le titre d'évêque de Satala. Il fut sacré le 30 novembre 1859. En 1868, il devenait le vicaire apostolique de la Saskatchewan. En 1871 enfin, il était promu premier évêque de Saint-Albert (aujourd'hui Edmonton), dans l'Ouest toujours. Il est mort à Saint-Albert, le 3 juin 1902, à 73 ans, après une vie de labeur et de sacrifice comme il en est peu, plein de jours et de mérites, réputé un vrai saint, tout autant qu'un incomparable apôtre.

"C'était un travailler infatigable, a-t-on écrit de lui. Dans les durs travaux des missions, il se réservait d'ordinaire la part la plus considérable et la plus pénible. Son calme, son énergie, son abnégation et son zèle étaient au-dessus de tous les éloges. Il a connu tous les héroïsmes, celui de la foi, celui de la charité, surtout peut-être celui de l'esprit de sacrifice. Aussi, rien n'est-il plus touchant et plus émouvant que le récit de ses interminables courses à travers les plaines, les lacs et les rivières de cet immense diocèse, qui s'étendait alors jusqu'aux montagnes et jusqu'aux glaces du Mackenzie."

Tous ceux d'ailleurs qui ont lu le superbe livre du Père Duchaussois "Aux glaces polaires" savent que, parmi les plus belles de ses pages, il faut compter celles qu'a écrites Mgr Grandin. Et certes, ce n'est pas peu dire!

Mgr Grandin est l'un de ces prêtres de France—et des plus éminents—comme Saint-Sulpice, les Pères Jésuites et les Pères Oblats nous en ont tant donnés, qui ont été chez nous les hérauts du Christ et de son évangile, et, en même temps, très simplement, mais magnifiquement, des héros tout court. Il me semble bien qu'il convienne, en ce centenaire de sa naissance de nous incliner très bas, avec respect, et avec émotion, pour saluer son héroïque et bénie mémoire. Mgr Grandin, en effet, fut l'un des plus grands parmi les plus illustres de nos apôtres!

L'abbé Elie-J. AUCLAIR.
"Le Canada"

C. P. R.

La petite aventure se passe dans un village de l'Ouest, que traversent les trains du C.P.R.

Non loin de la gare, un barbier a fixé cet enseigne à la devanture de sa boutique: "C.P.R. Barber Shop".

Les autorités du Canadien Pacifique, mises au courant, invitent le maître de la boutique à retrancher les trois lettres C.P.R., de l'enseigne-réclame.

Ce dernier résiste, s'entête si bien à ne pas se rendre à la sommation qu'il est traduit devant le tribunal.

—Mais, monsieur le juge, la compagnie du C.P.R. aurait-elle obtenu l'usage exclusif des lettres de l'alphabet? Je me nomme Claude-Paul Rainville, et je suis barbier de métier.

Le tribunal lui a donné raison: cela faisait bien "C.P.R. Barber Shop"!
"L'Action Catholique."

Le leader conservateur au sénat

Le sénateur W. B. Willoughby a été choisi pour remplacer le sénateur Ross comme leader du parlement conservateur au sénat canadien. Si nous avions bonne mémoire, M. Willoughby est ce sénateur qui s'est employé depuis deux ou trois sessions à rendre plus facile le divorce au pays. Ce n'est pas une recommandation pour la sûreté de sa doctrine, et nous espérons qu'il ne puisse réunir tous ses suivants sur cette question s'il se décide de continuer ce travail de décadence. Comme il y a de la distance entre ce monsieur et cet autre leader qui s'appelait Louis-Philippe Landry!

"Le Nouvel Ontario",
(L'esturgeon).

Prix d'action intellectuelle

Ce qui a toujours frappé le public, depuis bientôt six ans, ce fut non seulement l'impartialité, mais la justesse de jugement de ceux qui chaque année avaient à choisir l'oeuvre la plus méritante d'un jeune de chez nous. Loin de se laisser influencer par un courant d'idées ou des opinions préconçues, les juges ont souvent consacré par leur choix des talents naissants ou confirmé le verdict populaire sur tel de nos jeunes auteurs. S'il arrive que, par exemple, les ouvrages historiques ou critiques ne méritent pas d'être publiquement honorés, les juges s'abstiennent de proclamer un lauréat. On peut voir par là que le but de ces prix est de mettre en lumière les productions de valeur plutôt que de récompenser le travail.

Cette fondation de l'A.C.J.C. est devenue une institution dont l'importance s'affirme d'année en année auprès du public comme auprès des jeunes qu'excite une noble ambition.
"La Patrie".

Notre richesse nationale

On en fera l'inventaire — Tel est l'ordre que vient de donner l'hon. Stewart.

Ottawa.—L'hon. Charles Stewart a annoncé que le gouvernement fédéral entreprendrait de faire l'inventaire de la richesse forestière du Dominion. Cette nouvelle a été donnée par le ministre de l'Intérieur à un banquet de l'Association de la "Canadian Forestry".

Déclarant que c'était la première tentative du genre dans l'histoire du pays, M. Stewart ajouta: "Le temps est venu, où un inventaire de la richesse forestière du Canada est absolument nécessaire, et le gouvernement fédéral a décidé de commencer cet inventaire cette année par les provinces des prairies."

LES RESSOURCES DU NORD ET LE COLONEL BOVEY

Les ressources du Nord", tel fut le titre de la conférence faite récemment à Québec par le colonel Bovey, professeur à l'Université McGill. Il a fait visiter les territoires du nord-ouest ou encore mieux le Keewatin, le Mackenzie et Franklin. Toutes les ressources de ces pays furent mises en relief par le distingué professeur; il parla des mines qui existent en grand nombre, voire même des pouvoirs d'eau qui faute de compagnies pour les exploiter, restent stériles. Ces territoires connus sous le nom de "Nord-Ouest," abritent 9,000 personnes, composées de Français, Anglais, Espagnols et Allemands. En terminant sa causerie, le colonel Bovey dit qu'il ne suffisait pas pour le Canada d'être le maître de ces immenses possessions mais qu'il lui incombait le devoir d'exploiter ces régions qui seront dans un avenir rapproché, pour le pays une source rémunératrice à tous les points de vue, et elle sera considérable si nos gouvernements veulent s'en rendre compte.

Voici une population moindre que celle de Lévis qui habite un territoire aussi grand que quatre pays européens. Elle n'a ni chemins, ni chemins de fer, ni télégraphes, à l'exception des postes de télégraphie sans fils qui y sont maintenus par le corps des signaux canadien. Est-il étonnant, alors, que nous ne connaissions rien de tout ce que nous devrions connaitre au sujet de cette partie du pays?"

Les produits minéraux existent en grand nombre là-bas, il y a, l'huile, le charbon, le cuivre, le fer, les pierres précieuses, le sel et l'or. Le cuivre existe en quatre endroits différents, à Bathurst Inlet, à la rivière Coppermine et au sud du lac Grand Esclave. Pour bien montrer la valeur de ces gisements miniers, le conférencier cite des explorateurs compétents à l'appuis.

"La fauve abonde dans ces régions, dit-il, et l'on y rencontre surtout l'orignal, le renne, le buffalo et le bétail domestique. Les territoires du Nord-Ouest exportent de la fourrure pour un million et demi annuellement, ce qui représente le dixième du commerce total de la fourrure au Canada."

Parlant des développements futurs de ces régions il dit que le nouveau chemin de fer de la Baie d'Hudson apportera un nouveau développement aux pêcheries de la région.

"Dans le Mackenzie, dit-il, on rencontre des fermes prospères situées aussi au nord qu'à Norman; il y a des champs de blé et d'avoine sur les bords de la rivière Liard; on cultive des patates à Aklavik. Il y a du foin bon pour les pâturages dans la région de l'arctique. On rencontre une très belle ferme expérimentale à Beaverlodge, Alberta, qui devrait être très utile au développement de ce district."

"On y rencontre une grande quantité de pouvoirs d'eau non développés, dit-il. Le courant principal du lac Mackenzie déverse un million de pieds cubes d'eau par seconde, tandis que sur la rivière de la Paix et sur la rivière Slave, qui en constituent les principales sections, il y a des rapides considérables. Sur la rivière Hay, les Chutes Alexandra, à environ 40 milles du lac, ont plus de cent pieds de hauteur. Le chiffre total de 275,000 chevaux-vapeur que le département de l'Intérieur attribue aux pouvoirs d'eau du Yukon et des territoires du nord-ouest est bien inférieur au chiffre réel.

Abordant la question du transport il dit que trois compagnies opèrent présentement un service: la compagnie de la baie d'Hudson, la Northern Trading Company et l'Alberta and Arctic Navigation company.

"La route fluviale vers le Pacifique est longue", affirma le conférencier," mais pour un marin qui la connaît, elle est très pratique. Un petit bateau, le "Patterson", fait le voyage chaque année. Le reste de ce territoire est desservi par des canots ou des comètiques. Il est maintenant établi que l'usage des aéroplanes y est d'une grande économie. L'aéroplane fait disparaître du moins les difficultés du voyage en hiver."

L'hon. Lapointe, depuis 25 ans dans la politique

Ce mois-ci, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la vie publique du pays. A cette occasion, il a reçu, comme bien l'on pense, les félicitations qui lui étaient dues. Ce qui est moins ordinaire, c'est qu'on a pu rendre à M. Ernest Lapointe ce témoignage qu'au cours de ces vingt-cinq années, il a montré un dévouement continu à la chose publique, en sacrifiant souvent ses intérêts personnels. On n'a pas oublié le rôle de premier plan qu'a joué l'hon. M. Lapointe pendant la crise politique qu'a traversée son parti en 1926. Il serait trop long d'énumérer les missions de confiance qu'il a su mener à bien. Bref, il est un des hommes les plus en vue du pays, il le doit à son honnêteté à ses qualités d'homme public et, ce qui mieux est, il a l'estime universelle de ses concitoyens.

LE MINISTRE DES FINANCES PRESENTE SON BUDGET

La taxe sur les ventes réduite à deux cents.—L'impôt sur les billets de chemins de fer et de bateaux enlevé.—Les réductions faites diminueront le revenu fiscal de $25,000,000.

Au cours de la semaine qui vient de se terminer, M. J. A. Robb, ministre des finances dans le cabinet King, a présenté son budget et annoncé plusieurs changements propres à réjouir plus d'un. Le budget est surtout intéressant pour les consommateurs à cause de la réduction de la taxe sur les ventes, réduite de trois à deux cents. Le gouvernement a également aboli la taxe de un pour cent sur les primes d'assurances autres que la vie et la marine.

Quelques réductions de peu d'importance ont été faites dans le tarif.

Par exemple les machineries employées dans les mines ont bénéficié d'une réduction de taxes. Au lieu de l'échelle 15, 25 et 27½ on payera 10, 15 et 20 pour cent.

Les engins de pêche et les parties payeront un impôt moindre.

Certains appareils employés par les horticulteurs et non fabriqués en Canada payeront une moindre taxe.

Certaines machines employées en Canada dans l'imprimerie, seront assujetties à un tarif réduit.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL A UN SURPLUS DE $7,000,000

Le Canadien National aura un surplus d'opération de $7,000,000 pour l'année 1928 en assumant toutes ses charges moins toutefois l'intérêt de la dette envers le gouvernement.

* * *

LA SITUATION DU PAYS

Le premier août prochain le gouvernement remboursera pour $60,000,000 d'emprunts. Il puisera cette somme dans ses revenus et épargnera ainsi un intérêt annuel de $3,300,000.

Les Chemins de fer de l'Etat accuseront un surplus de $7,000,000 pour l'année ferroviaire 1928, après avoir payé toutes leurs redevances moins les intérêts dus au gouvernement.

A la fin des dix premiers mois de la présente année financière le Canada reste avec une balance commerciale favorable de $154,100,000.

Le ministre des finances annonce en outre que le tarif sera modifié de façon à permettre une réduction des impôts et du coût de la production.

La modification des impôts fera perdre à l'Etat une somme de $25,000,000.

Les galeries de la Chambre étaient remplies lorsque le ministre se leva pour prononcer son discours.

Ce discours est conçu dans les termes les plus optimistes. "Les chiffres officiels,dit M. Robb, indiquent une réduction constante de la dette et des impôts.

Le ministre passe ensuite à la question des revenus et dépenses ordinaires du Canada pour l'année financière devant se terminer le 31 mars prochain. Les revenus douaniers pour l'année seront d'environ $185,000,000, soit de plus de 41 pour cent du revenu total. Les impôts d'accise (impôts des ventes et timbres) donneront environ $81,500,000; l'impôt sur le revenu $58,500,000; les droits d'accise, $63,500,000. Le revenu total provenant des impôts sera d'environ $391,050,000.

L'augmentation des revenus douaniers sur ceux de l'année dernière sera d'environ $28,000,000. De plus les droits d'accise perçus seront d'environ six millions plus élevés que l'an dernier. L'impôt sur le revenu accusera une augmentation de près de deux millions.

La plus forte diminution d'impôts sera celle des impôts d'accise (impôt sur les ventes et timbres). Cette diminution sera d'environ $8,700,000 plus considérable que celle de l'année dernière.

Le ministre des finances impute environ 42 pour cent des dépenses totales aux suites de la grande guerre. Ces dépenses se répartissent entre les intérêts sur la dette publique, qui sont d'environ $112,107,000 depuis 1914; les pensions de guerre ($40,600,000) et la réintégration civile du soldat ($7,900,000). Les autres dépenses imputées à la guerre porteraient le total à $162,911,000.

Les dépenses d'administration seront d'environ $178,118,000 ou 46 pour cent du chiffre total.

"Sans être trop optimiste, dit M. Robb, on peut prédire, que nonobstant les réductions mentionnées dans ce budget, les revenus pour la prochaine année financière, équilibreront bien les dépenses et permettront le remboursement de l'emprunt échéant au mois d'août prochain".

Dans les quelques remarques qu'il fit au sujet du tarif, le ministre des finances indiqua que, comme il arrive très souvent, sa politique était de favoriser les pays qui favorisent les produits canadiens. Il se déclara d'opinion que la population canadienne avait été favorablement impressionnée par le travail accompli à la commission du Tarif. Il ajouta qu'il était impossible pour cette commission d'étudier à fond, en quelques mois, les nombreux problèmes qui lui étaient soumis.

Le discours du budget ne faisait nullement mention de la politique financière des Etats-nis. M. Robb parla tout de même de l'augmentation constante du commerce du Canada à l'étranger.

"C'est notre désir, dit-il, "de maintenir des relations commerciales avec tous les pays désireux d'entretenir ces relations avec nous. Le possible et l'impossible dans ce domaine particulier dépendent nécessairement, dans une certaine mesure, du pouvoir d'achat et des politiques financières des autres pays. La politique de votre gouvernement n'est pas une politique de haut tarif; ce n'est pas non plus une politique de bas tarif. Sa politique est d'encourager la production au pays même et la vente de notre surplus de production à l'étranger. En faisant l'application de cette politique, il nous faut nécessairement considérer des facteurs domestiques et internationaux."

L'AVIATION AU CANADA

On compte 333 aéroplanes à comparer avec 101 machines au 1er janvier 1928.

L'aviation au Canada a fait des progrès marquants au cours de l'année 1928. Le 1er janvier 1929 il y avait 333 aéroplanes en service au Canada à comparer à 191 à la même date de l'an dernier. C'est donc une augmentation de plus de trois fois ce nombre. De ce total, 246 sont employés par des compagnies commerciales et 87 sont la propriété du gouvernement. Ces chiffres ont été fournis par le département de la défense nationale.

L'augmentation du nombre d'aéroplanes a également développé toutes sortes de commodités. Il y a présentement au Canada 44 terrains d'atterrissage à comparer à 25 à la même date de l'an dernier. Nous avons 190 pilotes licenciés alors que l'an dernier nous n'en avions de 40. Le développement rapide du nord du Dominion a contribué pour beaucoup au développement de l'aviation. On emploie l'aéroplane non seulement pour le transport des colis postaux et des passagers, mais aussi pour l'exploration des riches régions minières. Le gouvernement a annoncé qu'il achèterait au printemps 70 nouvelles machines pour l'aviation civile. Cela est bien de nature à prouver que l'aviation est destinée à progresser continuellement d'ici plusieurs années.

Ottawa, Ont.—Le Canadien National a soumis sa demande de construction de la ligne de Melfort à Aberdeen, Sask., au comité des chemins de fer de la chambre des communes.

On croit que la ratification suivra sous peu.

L'ALLOCATION FAMILIALE ET LE SALAIRE INSUFFISANT

Le R. P. Léon Lebel, S.J., termine son intéressant travail au comité des Relations Industrielles

M. Charles Howard, M.P., de Sherbrooke, a prononcé au comité de relations industrielles et internationales, de demander au gouvernement de déléguer le R. P. Lebel, S.J., professeur au scolasticat de l'Immaculée Conception de Montréal, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans certains pays d'Europe pour étudier la question des allocations familiales.

Le R. P. Lebel avait précédemment exprimé le désir, dans son témoignage rendu devant la commission, que le gouvernement envoye dans ces pays un spécialiste. Le comité a accepté la proposition de M. Howard.

La question peut se résumer comme ceci: il faut que l'ouvrier vive; comme souvent il ne le peut de son travail uniquement, il faut trouver d'autres moyens, d'autres sources de revenus. Des économistes sérieux ont préconisé les allocations familiales, qui ne sont pas des salaires, mais des compensations en retour de services rendus à la société.

Les compagnies d'assurances ont calculé qu'un salarié de $50 par semaine équivaut pour le pays à un capital de $42,000. Le père d'une famille nombreuse rend ainsi à la société des services considérables, et il lui en coûte plusieurs milliers de dollars pour les lui rendre. Le plus précieux service est la subsistance de la société qui, sans lui, s'anéantirait éventuellement.

Qui doit récompenser ce père? La société, qui reçoit le service. Les hommes d'affaire? Certainement, parce qu'ils profitent dans leurs entreprises d'une population nombreuse.Le principe a paru tellement logique que vingt-cinq pays ont adopté les allocations familiales. En Amérique les Etats-Unis pourraient bien les adopter avant nous, et l'exode canadien s'accentuera. En Angleterre on favorise de plus en plus ce système dans le gouvernement comme dans les associations ouvrières ou autres.

Les allocations familiales sont la création au moins en Europe, des hommes d'affaires qui ont été seuls, d'abord, à en porter le fardeau. Ils ont compris que cette compensation prévenait les grèves et les hausses générales des salaires, amortit la haine contre le capitaliste, apporte le contentement à l'ouvrier lui-même."

L'orateur parle ensuite des méthodes employées en France et ailleurs et il continue en disant:

Mérites et démérites

Chaque système a ses mérites et ses démérites.

Le système d'option coûte moins cher, améliore les relations entre patrons et ouvriers, et est d'application plus facile; il y a moins de dangers d'ingérences de l'Etat dans les familles. Mais il y a risque que le patron généreux soit puni, devant la concurrence, pour avoir ouvert la main, tandis que l'égoïste profitera de son égoïsme même. De plus les malades, les chômeurs, les agriculteurs seraient exclus de ce système.

Quant au système obligatoire, il placerait tous les ouvriers sur le même pied, mais n'affecterait que l'ouvrier actuellement salarié. Si on le généralise, il deviendra très coûteux. C'est tout de même idéal.

Au Canada

Au Canada le système optionnel ne provoquerait pas de difficultés, pourvu que toutes les provinces l'adoptent. C'est ce qu'a fait l'Australie. Le fonds pourrait être, au Canada, fait de contributions venant de l'Etat, de la province, de la municipalité, des célibataires et même des couples sans enfants.

Ce serait juste, attendu qu'avec le système de taxes actuel, les familles nombreuses paient plus de taxes générales que les célibataires, attendu que cinq, six ou plus de bouches consomment plus qu'une.

Il suffirait, au Canada, d'appliquer l'allocation familiale au troisième enfant seulement.

Le coût total, au Canada, pourrait être de $45,000,000. De ce montant le fédéral contribuerait $5,000,000; les provinces $5,000,000; les municipalités $5,000,000; les industries $20,000,000 et les célibataires $10,000,000.

Nouvelle-Zélande

Le système de la Nouvelle-Zélande qui n'accorde que $25 à partir du 3e enfant, transporté en Canada, ne nous coûterait que $23,000,000.

Le premier effet des allocations familiales serait de maintenir ou même d'accroître le taux de la natalité; le deuxième avantage serait d'encourager le rapatriement, d'améliorer les conditions d'hygiène, d'éducation, etc.

Le premier pas à faire, de la part du fédéral, serait d'instituer les allocations familiales en faveur de ses fonctionnaires car l'exemple viendrait de haut. Puis, on devrait procéder graduellement et prudemment.

Le député Howard, M.P., de Sherbrooke, a fait de très grands éloges du témoignage du Père Lebel. Il a fait adopter par le comité un vote de remerciements qui a été secondé par M. J. S. Woodsworth, M.P. de Winnipeg.

Répondant ensuite à une question posée par M. Woodsworth, M.P., le R. P. Lebel a dit que le fonds des allocations familiales devrait être administré, non pas par le gouvernement mais par une commission en dehors de la politique.

Réclamations des catholiques anglais

L'archevêque catholique de Liverpool, Mgr Downey, parlant à Birmingham, a exhorté les électeurs anglais catholiques à exiger des candidats de tous les partis aux élections générales que les écoles catholiques fussent mises, au point de vue financier, sur un pied d'égalité avec les écoles de l'Etat, c'est-à-dire qu'elles fussent subventionnées. On se plaint, en effet, que les catholiques anglais aient à payer les impôts comme les autres citoyens pour subvenir aux dépenses de l'instruction publique, alors qu'ils soutiennent, d'autre part, leurs écoles séparées. Le cardinal Bourne, qui présidait, a approuvé cette thèse.

Le prés. Hoover entre en fonctions

Le président-élu des Etats-Unis vient de prononcer son premier discours officiel comme président de la grande république. Son administration s'appliquera, a-t-il dit, à améliorer les lois de son pays, et aussi à promouvoir la paix mondiale. Il a également parlé du tarif et estime que certains changements sont nécessaires et urgents, en toute justice pour les fermiers, les ouvriers et les manufacturiers américains.

"L'Amérique, a ajouté le président Hoover, n'ambitionne pas d'agrandir son territoire, ni de dominer économiquement ou autrement les peuples."

En terminant son discours, le président Hoover a parlé du traité Kellogg et du désir qu'a son pays de faire avancer la civilisation.

Décès d'un journaliste

M. J. Adélard Caron, premier rédacteur en chef du "Droit", d'Ottawa, de 1913 à 1916, vient de mourir à Rochelle, Ill., à l'âge de 68 ans. On sait que le "Droit" fut fondé pour la défense des Canadiens-français de l'Ontario, surtout en matière d'éducation.

M. Caron avait fondé antérieurement l'"Echo du Soir", à New-Bedford, Mass., puis il était devenu secrétaire général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. C'est après avoir rempli ces dernières fonctions pendant une douzaine d'années qu'il vint à Ottawa.

M. Caron s'occupait depuis plusieurs années d'agriculture et d'organisation de coopératives.

Aux membres de l'A.C.F.A.

Le Cercle de Beaumont qui, on le sait, est maintenant très actif grâce au nouveau président, M. Emile Clément, et à l'aide de l'ancien, M. Pat. Demers, et au secrétaire nouveau, M. Wilfrid Royer, nous fait parvenir la somme de $12 pour contributions de membres.

C'est le deuxième envoi que nous recevons de Beaumont.

Nos remerciements et nos félicitations de ce concours. Il fait bon de constater qu'une paroisse riche et à l'aise comme Beaumont apporte sa quote-part à l'oeuvre de défense nationale.

Si les paroisses riches refusaient de contribuer, nous ne pourrions certainement pas compter sur les plus pauvres et alors que deviendrait l'Association de défense, faite pour aider tous nos compatriotes.

A Villeneuve, on a fait les élections des officiers. Les mêmes officiers ont été réélus.

Nous demandons au secrétaire de nous faire parvenir la liste de ces officiers élus que nous n'avons pas au complet de même que la liste de tous les membres en règle.

Nous bénéficions grandement dans ce district de l'aide efficace de M. A. Krémer. En nous faisant parvenir les contributions de 21 membres il nous envoie également 5 abonnements à la "Survivance".

Tant mieux si on peut se convaincre dans ce milieu que la "Survivance" est fondée pour demeurer.

Quelques cercles n'ont pas encore fait leurs élections.

Pressons-nous!

Le Secrétaire-Général,
9664 avenue Jasper.

LETTRES DE NOS LECTEURS

20 février 1929.

Révérend Père Falher, O.M.I.,

Révérend Père,

Je viens de lire sur le journal la "Survivance", du 14 février dernier, quelques fragments de votre discours prononcé à Ottawa et terminé en cris.

J'ai senti mon âme émue en lisant ces paroles crises.

Oui, révérend Père, cette langue indienne qui vous est chère à tant de titres, vous avez bien voulu la parler jusqu'en la capitale de mon pays.

Ce n'est pas sans émotion que je me rappelle d'auguste mémoire ce que fut l'éminent évêque Louis-François Laflèche de qui j'ai eu le bonheur de recevoir le sacrement de confirmation; aussi le bon Père Lacombe, l'homme au grand coeur. L'un vous légua jadis un dictionnaire cris, l'autre une grammaire crise et cet héritage, vous en avez bénéficié, Père Falher, puisque d'après des personnes compétentes, vous possédez cette langue indienne au superlatif.

Je tiens à vous dire, bon Père, que, de loin comme de près, je vous admire!

Peut-il en être autrement quand on connait, tant soit peu les missionnaires du Nord, par exemple Sa Grandeur Monseigneur Emile Grouard, cet homme incomparable; son dévoué coadjuteur, Monseigneur Célestin Joussard, tel un Falher, un Giroulx, un Calais, un Pétour, un Flanch, et combien d'autres.

Tous ces ouvriers du Christ je les ai vus à l'oeuvre et à l'épreuve. Je peux dire du fond du coeur, Révérend Père Falher "Je me souviens" "Ne kes kisin".

Du Petit Lac des Esclaves.

Je suis,

L'EPAVE.

A propos de colonisation

Une convention de deux jours a été tenue en notre ville, vendredi et samedi derniers, pour réunir les agents de colonisation du Pacifique Canadien. M. T. O. F. Herzer, gérant de la Canada Colonization Association du Pacifique Canadien, M. C. A. Vanscoy, surintendant de la Colonisation pour le Pacifique Canadien, et M. S. G. Porter, gérant du département des ressources naturelles, pour la même compagnie, ont été les principaux orateurs du congrès.

On s'est occupé de l'installation des immigrants déjà arrivés au pays et de la venue d'autres immigrants.

Voulez-vous des colons ?

Voulez-vous des colons? Eh bien! Dites-le.

Il y a déjà quelque temps, nous envoyions aux journaux de l'Ouest des avis à leurs lecteurs, curés et fermiers. Nous leur demandions de nous avertir des besoins qu'il pourrait y avoir dans leur localités respectives de jeunes gens, comme aide-fermiers et de jeunes familles qui pourraient y trouver leur vie avec espoir d'établissement.

Nous sommes heureux de reconnaître que ces avis n'ont pas été inutiles.

Plusieurs réponses nous ont été adressées et de notre côté nous avons fait beaucoup de publicité pour recruter ces jeunes gens et orienter ces familles.

Cependant, si l'on jugeait par les réponses reçues, du désir que nos compatriotes ont de voir peupler l'Ouest par des Canadiens de langue française, il faudrait croire que ce désir n'est pas très ardent, car nous n'avons pas reçu plus de vingt lettres et sur ce nombre plusieurs annonçaient que leurs terres étaient à vendre à trois, cinq, dix et vingt mille piastres.

Nous revenons à la charge dans le présent article espérant que de partout on nous enverra les renseignements désirés.

Nous sommes persuadés que nous pourrions envoyer plusieurs centaines de travailleurs, à condition qu'ils soient assurés de trouver de l'ouvrage à salaire raisonnable.

Qu'on nous renseigne donc et qu'on n'examine pas seulement la perspective d'attirer des colons fortunés. Il est trop facile de faire de la colonisation avec des gens qui possèdent quelques milliers de piastres, le problème se pose à tous et à chacun sur un autre angle. Renseignez-nous sur les chances qu'il y a pour des familles pauvres de s'établir chez vous.

G. M. BILODEAU, ptre.,
433 Notre-Dame Est,
Montréal.

Les frères Giroux trouvent de l'eau à McLennan

Selon un télégramme, transmis par M. L. A. Giroux, membre de la Législature, les frères Giroux ont découvert de l'eau à 652 pieds de profondeur, dans leur deuxième tentative de creuser un puits à McLennan. L'eau s'élève maintenant à 100 pieds du bord.

"Cela me semble être de l'eau parfaitement potable, a dit M. Giroux. Cependant, elle devra être soumise à une analyse et on prend actuellement des mesures pour que l'université se charge de cette analyse."

Trois essais de creusage de puits ont été faits par la même compagnie à Falher, dit encore M. Giroux, mais jusqu'ici, ils n'ont donné aucun résultat. Tout le monde espère que le gouvernement va faire creuser tout de suite à Falher pour y découvrir de l'eau. Cette découverte d'eau à McLennan est d'une importance capitale pour toute la population de cette partie du nord", a conclu le député.

L'enthousiasme est grand dans la région de McLennan à cause de cette découverte qui couronne deux mois de recherches. Rien n'est venu de la première tentative mais ce deuxième creusage, derrière le magasin des frères Giroux, semble avoir mis à jour un cours abondant.

Lui.—Tu devrais pardonner à ton ami.

Elle.—Oui, mais il me faudrait aussi pardonner à d'autres.

Il y a activité très grande à Saint-Paul et Beaumont

Mlle Y. Pomerleau continue son travail à Saint-Paul.—Mlle Jeanne Adam de Saint-Vincent travaille ferme.—Il y aura une sous-candidate sous peu à Végreville et Donnelly.—. MM. Lampron poursuit sa campagne dans Picardville et Legal.—M. J. A.Pelletier s'occupe de Morinville.

On fait du bon travail du côté de Beaumont et de Saint-Paul. Le courrier de mercredi matin nous apportait 19 abonnements de la région de Saint-Paul.

Nous avons maintenant des candidats dans les endroits suivants: Beaumont, Legal, Morinville, Saint-Vincent, Donnelly, Végreville, Saint-Paul.

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidats et nous ne savons vraiment pas pourquoi.

Les abonnements viennent isolément et on nous dit que l'on atend vainement en certains milieux la nomination d'une candidate, pour lui remettre son abonnement.

Ces nominations appartiennent à nos cercles.

$100 EN PRIX

Il y a cent dollars en prix. Il y a six prix

Le premier est $50 en argent, le deuxième $25, le troisième $10, le quatrième, le cinquième et le sixième $5.

Serez-vous l'un des gagnants?

Oui, si vous vous mettez à la tâche tout de suite.

Conditions du concours

1.—Nos amis des autres provinces sont admis dans ce concours.
2.—Les concurrents peuvent travailler en dehors de leurs paroisses.
3.—Un reçu temporaire doit être remis par le candidat à l'abonné.
4.—Tout abonnement d'un an donnera droit à 2 points.
5.—Chaque abonnement est de $2.00. Nous ne considérerons que les abonnements qui seront payés lors du dépouillement des rapports.
6.—Quiconque aura pris un abonnement pour deux, trois ou cinq ans aura droit à un nombre proportionnel de points.
7.—Un comité de trois personnes sera nommé pour vérfier les rapports des propagandistes.
8.—Le nombre d'abonnements transmis par les candidats ne sera dévoilé qu'à la fin du concours.

Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de$.............................. en paiement

de.............an.... d'abonnement à la "Survivance.

Nom

Adresse

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

Concours d'abonnements de "La Survivance"

Pourquoi ne seriez-vous pas un des candidats?

ON DONNERA $100 EN PRIX. IL Y AURA SIX PRIX — GAGNEZ-EN UN

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidat — Le concours ne se terminera pas avant le mois de mai.